

COMMISSION SPÉCIALE SUR LES DROITS DES ENFANTS ET  
LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
Mme RÉGINE LAURENT, Présidente  
M. ANDRÉ LEBON, Vice-président  
M. MICHEL RIVARD, Vice-président  
Mme HÉLÈNE DAVID, Commissaire  
M. ANDRÉS FONTECILLA, Commissaire  
M. GILLES FORTIN, Commissaire  
M. JEAN-SIMON GOSSELIN, Commissaire  
M. LESLY HILL, Commissaire  
Mme LISE LAVALLÉE, Commissaire  
M. JEAN-MARC POTVIN, Commissaire  
Mme LORRAINE RICHARD, Commissaire  
Mme DANIELLE TREMBLAY, Commissaire

AUDIENCE TENUE AU  
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)

Montréal, le 24 octobre 2019

Volume 3

ROSA FANIZZI & ODETTE GAGNON  
Sténographes officielles

**TABLE DES MATIÈRES**

	<u>PAGE</u>
PRÉLIMINAIRES	3
<b>OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DES INÉGALITÉS (OQI)</b>	4
NICOLAS ZORN	
<b>GABRIEL DARQUENNE</b>	77

---

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF (2019), ce vingt-  
2 quatrième (24e) jour du mois d'octobre :

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LE GREFFIER :

7 Les audiences publiques du vingt-quatre (24)  
8 octobre deux mille dix-neuf (2019) sont maintenant  
9 ouvertes.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci. Bon matin tout le monde. Alors, pour débiter  
12 cette journée, on va entendre monsieur Nicolas Zorn  
13 qui est directeur général de l'Observatoire  
14 québécois des inégalités. Mais dans un premier  
15 temps, monsieur Zorn va témoigner à titre  
16 personnel, il va nous parler de son parcours au  
17 sein des Services de protection de la jeunesse et  
18 ensuite, nous parler de sa vision du modèle social  
19 québécois puis des conditions optimales pour  
20 multiplier les histoires à succès comme la sienne.

21 Alors, on a quatre-vingt-dix minutes (90  
22 min) ensemble. On vous a proposé peut-être un vingt  
23 minutes (20 min) de présentation au départ et avoir  
24 du temps d'échange avec les commissaires. Avant de  
25 vous laisser la parole, je vais demander au

1 greffier de vous assermenter.

2

3 OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DES INÉGALITÉS (OQI)

4

5 **NICOLAS ZORN,**

6 (Sous serment)

7

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors merci. Monsieur Zorn, la parole est à vous.

10 M. NICOLAS ZORN :

11 Merci beaucoup à vous toutes et tous d'être  
12 présents, de consacrer un peu de votre vie  
13 professionnelle, parfois bien personnelle, pour  
14 cette noble cause. Je vais faire cette  
15 présentation. Je suis effectivement directeur  
16 général de l'Observatoire québécois des inégalités,  
17 une organisation que j'ai fondée il y a désormais  
18 six mois, mais je vais témoigner à titre d'ancien  
19 jeune, d'auteur d'un livre sur le sujet. Donc, avis  
20 à mes collègues journalistes qui nous écoutent  
21 aujourd'hui, c'est vraiment à titre d'ancien jeune  
22 que je parle.

23 Aujourd'hui, et bien je termine un doctorat  
24 en sciences politiques à l'Université de Montréal.  
25 Je viens de fonder une organisation, j'ai un... ma

1       foi, un parcours qui a été mouvementé, mais  
2       aujourd'hui j'ai un petit garçon de dix-sept (17)  
3       mois qui me donne des occasions de sourire à tous  
4       les matins et tous les soirs. J'ai une merveilleuse  
5       épouse que j'ai épousée il y a désormais dix (10)  
6       ans. J'ai des amis, ça va bien. Ça n'a pas toujours  
7       été le cas, bien évidemment, et je ne pense pas que  
8       les gens l'auraient prédit à l'époque. Ce n'était  
9       pas écrit sur mon front que j'étais un méritant,  
10       quelqu'un qui réussirait. Il n'y en a pas de  
11       méritant, il n'y a pas de gens que c'est écrit sur  
12       le front qu'ils vont réussir et d'autres qu'on peut  
13       tout de suite se dire : ces investissements ne  
14       valent pas la peine sur lui et elle.

15                J'ai écrit un livre sur le sujet pour trois  
16       raisons. La première, pour démontrer que c'est  
17       possible de s'en sortir. Si une image vaut mille  
18       mots, un parcours vaut mille statistiques. C'est  
19       l'occasion d'illustrer, par un parcours concret,  
20       comment interagissent les jeunes de la DPJ ayant  
21       mon parcours avec un système, qu'au final, peu de  
22       gens connaissent. Et c'est vraiment un système  
23       parallèle, un univers parallèle sur lequel il y a  
24       un tabou, et donc peu de gens sont nécessairement à  
25       l'aise de parler et avec raison.

1                   La première chose qu'on me dit lorsque j'en  
2 fais part, lorsque le contexte s'y prête, ce qui  
3 n'est pas toujours le cas, mais lorsque c'est le  
4 cas la première chose qu'on me dit c'est : « Ça  
5 paraît pas ». Comme si ça devait être écrit dans  
6 mon front. Et ça, c'est une constante. Et souvent,  
7 ils sont et elles sont parmi nous, ces gens. Ils  
8 continuent leur vie et ils finissent parfois à  
9 réussir. Ils finissent par accomplir leurs rêves,  
10 peu importe la forme que ça peut prendre.

11                   Le deuxième objectif du livre c'était de  
12 montrer que la DPJ est un service public qui  
13 accomplit des petits miracles au quotidien par les  
14 intervenantes et les intervenants qui y dédient  
15 leur vie professionnelle, dont le travail est  
16 rarement reconnu et qu'en plus, les graines  
17 qu'elles sèment et qu'ils sèment dans le coeur de  
18 ces jeunes, souvent ça prend plusieurs années avant  
19 qu'elles ne poussent. Ce qui est ingrat, dans le  
20 fond, quand on y pense. On consacre sa vie pour  
21 changer le monde, changer la vie de petits jeunes  
22 qui, au final, on ne verra jamais le résultat.  
23 Alors, il y a vraiment un - je suis désolé de  
24 l'anglicisme - un « leap of faith », il faut faire  
25 confiance, il faut se dire que, j'espère que ça a

1 une influence, mais on ne le sait pas  
2 nécessairement parce qu'on ne le voit pas  
3 nécessairement.

4 La troisième raison c'était de démontrer  
5 que le modèle québécois, bien au-delà de la DPJ, le  
6 modèle québécois fait une différence. Le fait de  
7 vivre dans une société où nous avons plusieurs  
8 deuxièmes chances pour des parcours comme le mien,  
9 et bien ça fait un monde de différence. J'ai été,  
10 lorsque j'étais jeune, agressif, impulsif,  
11 antisocial. J'avais les mêmes enjeux que mon père.  
12 Et j'ai eu l'occasion, par la suite, d'aller  
13 prendre un pas de recul. Mes parents se sont  
14 divorcés lorsque j'avais cinq ans. Mon père est  
15 décédé quand j'en avais huit. Je suis allé en  
16 centre jeunesse à onze (11) ans. J'en suis sorti à  
17 dix-huit (18) ans avec des parcours en foyer de  
18 groupes et famille d'accueil également, mais  
19 principalement en centre jeunesse, dans les  
20 Laurentides, Lanaudière et Montréal.

21 Et c'était pas fini, ça ne s'est pas fini  
22 là. J'ai continué. J'ai décroché au secondaire.  
23 J'ai pu raccrocher grâce à un programme spécifique  
24 pour les jeunes dans ma situation, faire de la  
25 musique l'avant-midi, je faisais du rap, et

1 l'après-midi, bien on faisait math, français. Le  
2 système s'était adapté pour moi dans cette  
3 circonstance. Parce que décidément le secondaire  
4 classique ne l'était pas.

5 J'ai pu poursuivre au cégep. C'est l'fun,  
6 le cégep, c'est très plaisant le cégep. J'ai  
7 malheureusement décroché du cégep. La vie étudiante  
8 était, ma foi, un petit peu trop intéressante par  
9 rapport au reste du cursus, mais c'était l'occasion  
10 de socialiser, de découvrir des choses, de me  
11 découvrir. Bien, c'est dommage parce que ça aurait  
12 été bien que le système reconnaisse que ma vie  
13 parascolaire était aussi une occasion  
14 d'apprentissage et d'intégration au sein du  
15 système. Alors, j'ai décroché après deux ans et  
16 demi au cégep. Là, aussi, on aurait pu se dire :  
17 bien voilà, c'est un échec. Il n'y a rien à faire  
18 avec ce jeune-là. Gardez en tête cet aspect-là  
19 parce qu'on ne peut pas le savoir, on n'a pas les  
20 données. Puis c'est pas tout de suite, c'est pas à  
21 dix-huit (18) ans, c'est pas à vingt et un (21)  
22 ans, des fois c'est pas avant vingt-cinq (25) qu'on  
23 le sait si le jeune finalement il finit par se  
24 replacer.

25 Alors, j'ai pu raccrocher à l'université, à



1 l'UQAM, qui fait une place pour des jeunes comme  
2 ceux dans ma situation, qui doivent travailler  
3 trente heures (30 h) par semaine, qui n'avait pas  
4 accès aux bourses à l'époque parce que j'avais pas  
5 des bonnes notes. J'avais pas des bonnes notes  
6 parce que là, je travaillais trente heures (30 h)  
7 semaine, mais à cause que je travaillais trente  
8 heures semaine (30 h) semaine, je ne peux pas avoir  
9 de bourse. C'est un cercle vicieux.

10 Alors, il y a des avantages à vivre au  
11 Québec et vivre dans une société qui offre des  
12 deuxièmes chances. J'ai eu beaucoup de deuxièmes  
13 chances. Et le système, autant que les individus,  
14 ont fait une différence. C'était l'une des choses  
15 que j'ai voulu mettre de l'avant dans le livre,  
16 c'est de dire : la résilience, la capacité de se  
17 relever lorsqu'on tombe, c'est le résultat de  
18 l'environnement d'abord et avant tout, dans lequel  
19 on évolue. Puis cet environnement, il est composé  
20 d'institutions. Il est composé de choix de société,  
21 où on se dit : ça, c'est pas acceptable, on va  
22 faire de quoi. Ou dire : ça, c'est acceptable, on  
23 va rien faire. Des fois parce que les baisses  
24 d'impôt en valent plus la peine. C'est important de  
25 prendre en compte les conséquences de ces gestes-là

1 parce que ça a des impacts.

2 Mais néanmoins, dans la plupart des cas, le  
3 système, je dirais, a bien fonctionné dans mon cas.  
4 Et le fait de vivre dans une société plus  
5 égalitaire, qui a moins d'écart entre citoyens,  
6 citoyennes, c'est un prérequis pour la mobilité  
7 sociale. C'est un prérequis pour avoir l'occasion  
8 de monter les échelles de l'ascenseur social. Je  
9 combine deux métaphores ici. Ça a été l'occasion  
10 de... j'ai eu l'occasion de rencontrer quelqu'un  
11 qui travaillait chez National à ma pizzeria et avec  
12 qui j'ai pu socialiser, et qui m'a offert  
13 l'occasion de faire un stage à l'Assemblée  
14 nationale. Et je ne suis pas sûr que ce genre  
15 d'opportunité-là je les aurais eues aux États-Unis  
16 ou en France. Alors, le fait d'avoir moins  
17 d'inégalités aussi ça a un impact. Et ça, c'est un  
18 choix de société qui est conscient, je consacre ma  
19 vie professionnelle à étudier la question des  
20 inégalités et le Québec se distingue en Amérique du  
21 Nord. Il y a quand même des inégalités qui ont  
22 augmenté, mais de façon générale on s'en tire mieux  
23 que le reste de l'Amérique du Nord et ça, c'est un  
24 choix de société. Ça s'explique par les  
25 institutions. Ça s'explique par des impôts un peu

1 plus élevés, des fois une redistribution de nous à  
2 nous. Moi, c'était un avantage, le fait de payer  
3 moins d'impôt lorsque j'étais moins nanti et d'en  
4 payer plus lorsque je le suis plus. J'ai fait le  
5 calcul. J'ai dû coûter autour de quatre cent mille  
6 dollars (400 000 \$) au système de Protection de la  
7 jeunesse uniquement. Et sans ça, je n'aurais pas pu  
8 terminer mon secondaire. Mais ayant terminé mon  
9 secondaire, ayant désormais un diplôme d'études de  
10 deuxième cycle, bientôt troisième, je devrais  
11 gagner, sur l'ensemble de ma vie, un point sept  
12 millions (1,7 M\$) de plus. Et un demi-million  
13 (0,5 M\$) va retourner dans les coffres de l'État  
14 sous forme d'impôt. Alors, c'est payant, même d'un  
15 point de vue comptable c'est payant.

16 Est-ce que mon parcours est représentatif?  
17 On peut poser la question. Parce qu'après tout,  
18 c'est difficile de généraliser quand l'échantillon  
19 est de un. Et il y a déjà peu de gens qui se  
20 rendent au doctorat, tout court. Évidemment, je  
21 pars de loin, mais il y en a d'autres qui partent  
22 d'encore plus loin. Je suis blanc, je suis un  
23 homme, je suis hétérosexuel, je suis grand, ma mère  
24 me dit que je suis beau.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 On le confirme, on le confirme.

3 M. NICOLAS ZORN :

4 Merci beaucoup, Madame Laurent.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Le rouge vous va bien.

7 M. NICOLAS ZORN :

8 Je suis né dans la classe moyenne, j'ai eu des  
9 avantages. J'ai eu l'occasion de bénéficier  
10 d'avantages que d'autres personnes n'ont pas. Et  
11 ça, statistiquement, ça a un impact. De façon  
12 probabiliste, ça a un impact. La raison pourquoi je  
13 dis ça, c'est que, oui, les parcours sont  
14 différents d'une personne à une autre, mais si on  
15 travaille sur certains enjeux ou si on prend en  
16 compte certains enjeux, ça ne fait qu'augmenter ou  
17 diminuer la probabilité que la personne s'en sorte  
18 et réalise ses rêves, s'épanouisse. Regardons-le  
19 comme une probabilité. Plus que vous donnez de  
20 deuxième chances, plus que ces personnes-là  
21 risquent d'en prendre, plus que vous risquez de  
22 faire une différence. Maintenant la question  
23 c'est : qu'est-ce qui est efficace? Mais ça, je  
24 vais y revenir.

25 Sur la question de la représentativité de

1 mon parcours, je pense que c'est important de  
2 retenir cette idée générale de façon probabiliste,  
3 mais aussi le fait que bien, mon histoire c'est une  
4 étude de cas. C'est une illustration de ce que  
5 l'essai, dans mon livre, démontre avec la rigueur  
6 et de la recherche. Où là, on démontre qu'un  
7 système comme le nôtre, statistiquement ça augmente  
8 la probabilité que les gens s'en sortent.

9 On peut influencer cet environnement. C'est  
10 important, ça, à retenir comme leçon. On peut avoir  
11 une influence. Ce n'est pas une situation donnée  
12 sur laquelle on n'a pas d'influence. Et la DPJ puis  
13 son écosystème jeunesse, j'inclus les organisations  
14 communautaires, j'inclus le système scolaire et  
15 toutes les autres organisations qui tournent  
16 autour, lorsqu'elles fonctionnent ensemble, ça  
17 fonctionne bien.

18 Retenez qu'il n'y a pas de parcours qui est  
19 représentatif. Lorsque vous regardez le rapport de  
20 la DPJ, à chaque année il y a un tableau qui montre  
21 le nombre de signalements par type de signalement  
22 et par groupe d'âge. Il n'y a pas un groupe qui  
23 ressort de ce tableau puis ça, c'est juste deux  
24 variables. Ajoutez à ça, le genre; ajoutez à ça  
25 l'origine ethnoculturelle, la situation

1 socioéconomique des parents, la région dans  
2 laquelle le jeune évolue, son parcours, sa  
3 personnalité. Je veux dire on ajoute beaucoup de  
4 variables, là. Prémunissez-vous de ce réflexe de  
5 dire : ah, ah, cette personne-là a un parcours  
6 type. Qu'est-ce qu'on pourrait faire pour ce  
7 parcours type? C'est pas si simple que ça.

8 Puis il y en a eu des histoires à succès.  
9 J'aimerais bien ça vous le rappeler. J'ai eu Bob,  
10 mon coloc, pendant plusieurs années qui aujourd'hui  
11 est pompier à Laval. J'ai Véronique, une ancienne  
12 de Huberdeau qui, aujourd'hui, termine une maîtrise  
13 en travail social, va devenir travailleuse sociale.  
14 J'ai eu un collègue au doctorat dans la même  
15 cohorte, qui me dit : « Ah, toi aussi t'as fait du  
16 centre jeunesse. Bien moi aussi! Quel heureux  
17 hasard. » C'est pas écrit dans nos fronts. Ça,  
18 c'était juste dans ma cohorte. Lorsque j'ai écrit  
19 le livre, je l'ai envoyé un courriel à beaucoup de  
20 profs qui pourraient être intéressés. Il y en a un  
21 d'entre eux qui m'a répondu : « Ton parcours  
22 ressemble beaucoup au mien. » Et tout à l'heure  
23 dans le personnel de votre Commission, il y a des  
24 gens qui font partie, qui ont fait partie de ce  
25 système, qui ont eu un parcours comme ça. Gardez ça

1 en tête aussi. Ces jeunes-là sont parmi nous.

2 Une dernière chose c'est : est-ce que mon  
3 échantillon c'est juste de un ou de deux? Parce que  
4 mon père a eu les mêmes enjeux que moi. Mon père  
5 est américain. J'ai la citoyenneté américaine,  
6 j'aurais pu naître ailleurs en Amérique du Nord,  
7 mais ça n'a pas été le cas, je suis né ici. Je ne  
8 serais pas ici pour vous en parler si je serais né  
9 ailleurs en Amérique du Nord. Ça aussi, ça fait une  
10 différence.

11 Il y a eu des institutions au Québec qui  
12 ont fait la différence, le système scolaire, le  
13 système de Protection de la jeunesse a permis  
14 d'apprendre à me connaître, le milieu de vie qui  
15 était plus adapté à mon profil, le fait qu'il y  
16 avait de l'accompagnement qui était personnalisé,  
17 un environnement qui était propice à ce genre de  
18 chose-là, avec des gens qui ont étudié la question  
19 puis également, bien du conditionnement, ça  
20 fonctionne, la carotte et le bâton. Pas tout le  
21 temps puis pas avec tous les jeunes, mais ça aussi  
22 ça fonctionne. Puis si on prend juste ça, ça ne  
23 fonctionne pas. Mais c'est bien de garder en tête  
24 que c'est un cocktail de mesures qui fonctionne.

25 Puis dans mon cas, ça a fonctionné. Un

1 système qui d'ailleurs est dispendieux, mais qui  
2 est accessible. Ma mère m'a dit : « Pour la  
3 première fois, j'ai l'impression que mes impôts  
4 servent à de quoi quand j'en ai de besoin. » Et  
5 bien combien de personnes? Tu ne le sais pas si ton  
6 jeune va avoir des enjeux, tu ne le sais pas si  
7 toi, tu vas avoir des enjeux comme parent. C'est  
8 une police d'assurance.

9 Il y a eu le cégep qui m'a beaucoup aidé,  
10 son faible coût, ça favorise la mixité sociale, la  
11 vie étudiante également. L'université, les frais de  
12 scolarité qui étaient peu élevés, le marché du  
13 travail est une bonne occasion de s'intégrer.  
14 D'ailleurs, au cégep, c'était une bonne occasion de  
15 changer de groupe d'amis parce que mes amis à cette  
16 époque-là c'était surtout des gens avec qui le seul  
17 point en commun que j'avais c'était qu'on prenait  
18 de la drogue ensemble. Où est-ce qu'on fournit ces  
19 occasions-là de mixité sociale? C'est important de  
20 se poser la question. La fiscalité progressive, les  
21 politiques familiales, les normes sociales, le fait  
22 qu'au Québec, on est prêt à donner davantage de  
23 deuxième chance, à moins juger sur le fait que :  
24 est-ce que t'es un méritant ou pas?

25 J'aimerais bien prendre le reste de mon



1 temps pour vous soumettre huit propositions. Un  
2 rappel à mes amis journalistes, c'est à titre  
3 d'ancien jeune et d'auteur que je mets de l'avant  
4 ces propositions.

5 La première proposition : d'accroître  
6 l'accès aux services existants avec un guichet  
7 unique d'informations et d'accompagnement des  
8 anciens jeunes de la DPJ. Partons du constat que  
9 ces services-là qui sont déjà offerts sont peu  
10 connus de la part des jeunes. De façon générale,  
11 ils ne le savent pas, ils ne savent pas où se  
12 tourner, s'ils le font la personne à qui ils  
13 s'adressent ne sait pas nécessairement que tel  
14 programme existe. Il y a beaucoup d'obstacles qui  
15 empêchent de se rendre du besoin du jeune jusqu'au  
16 service qui existe déjà. Et en plus, le jeune a des  
17 mauvais souvenirs avec ses contacts avec l'État.  
18 Surtout si le seul contact qu'il a eu c'est à la  
19 DPJ. J'aimais pas la DPJ quand je suis sorti de là.  
20 Généralement, ça prend un an, deux ans, des fois il  
21 y en a que ça va prendre toute leur vie avant  
22 d'accepter qu'il y a quand même eu du positif.  
23 Parce que de façon générale, il y a quand même du  
24 positif. Puis de façon générale, quand vous parlez  
25 à des jeunes, des anciens jeunes, ils sont beaucoup

1 plus matures, résilients, capables d'introspection.  
2 Il n'y a pas une journée qui passe sans que  
3 j'utilise ce que j'ai appris dans ce passage à  
4 travers la DPJ. Eh bien, on n'a pas toujours des  
5 bons souvenirs. Alors vers qui on se tourne? Puis  
6 surtout le sait-on, que ces services existent?

7 Un exemple, l'aide financière aux études.  
8 J'ai appris à ma troisième année de bac qu'il y  
9 avait un critère selon lequel le fait d'être un  
10 ancien jeune, j'avais accès à des bourses et non  
11 pas des prêts. Par magie, mes prêts de douze cents  
12 dollars (1200 \$) par session sont devenus des  
13 bourses de quatre mille dollars (4000 \$) par  
14 session. Ça a fait un monde de différence. C'est  
15 probablement ce qui a fait la différence entre moi  
16 qui finit au bac ou qui s'en va à la maîtrise, puis  
17 plus tard au doctorat.

18 Ça je l'ai su parce que mon intervenante,  
19 avec qui j'avais gardé contact, me l'avait dit. Un  
20 peu tard, mais me l'avait dit. Et moi, je suis  
21 probablement une des personnes qui, bien de façon  
22 statistique, est plus débrouillarde puis va plus  
23 chercher. J'accepte pas un « non » comme réponse.  
24 C'est déjà arrivé, un prof m'a dit : « C'est pas  
25 possible que tu puisses compléter ce programme de

1           cette année de sciences physiques en huit  
2           semaines ». Puis je lui ai dit : « Admettons que ce  
3           serait possible, qu'est-ce qu'il faudrait que je  
4           fasse? » Puis il m'a dit : « Il faudrait que tu  
5           fasses un module par jour ». « O.K. Je vais essayer  
6           ça. » Et je l'ai réussi? Combien de jeunes auraient  
7           accepté la figure d'autorité qui vous dit : « Non,  
8           c'est pas possible ».

9                        Plus que ça, pourquoi ne le dit-on pas à  
10           ces jeunes-là, que ces services-là, que les prêts  
11           et des bourses sont disponibles pour vous. Un, vous  
12           dites que vous pouvez aller à l'université, c'est  
13           possible, c'est même courant. Puis deux, on vous  
14           dit : la société croit tellement en toi qu'on va te  
15           donner une longueur d'avance, parce qu'on sait que  
16           tu pars avec une couple de longueurs de retard.

17                      Et ça, j'ai posé la question, lundi, je  
18           donnais une conférence au neuvième Congrès sur la  
19           maltraitance. Il y avait trois cent cinquante (350)  
20           personnes qui étaient présentes, des gens qui  
21           dédient leur vie à ça. Je leur ai posé la  
22           question : combien d'entre vous savez que ce  
23           programme-là existe? Il y avait peut-être cinq pour  
24           cent (5 %) des mains qui étaient levées. Il y a des  
25           services qui existent puis qu'en plus de ça donne

1 un avantage aux anciens jeunes et on ne le sait  
2 pas.

3 Un guichet unique permettrait de recenser  
4 l'ensemble des besoins des jeunes. C'est le point  
5 de départ. Permettrait de recenser de façon  
6 systématique ce qui existe déjà, permettrait  
7 d'offrir l'occasion de bonifier ce qui existe déjà.  
8 Qu'est-ce qui manque, là, pour ôter des obstacles  
9 aux jeunes puis leur donner une longueur d'avance?  
10 Ça leur permettrait de, avec un site Internet, avec  
11 un système de clavardage avec l'intelligence  
12 artificielle, c'est à la mode ces temps-ci, il y a  
13 beaucoup de financement, ça fait que ça pourrait  
14 être une belle occasion de le faire. Les appels,  
15 d'avoir l'occasion d'appeler, puis d'offrir aussi  
16 des points de service directs. Puis dites-le aux  
17 jeunes. Dites-le aux jeunes pendant que vous êtes  
18 encore en contact avec lui. Il a quinze (15) ans,  
19 vous lui dites : là, je le sais que tu vas vouloir  
20 couper les ponts à dix-huit (18) ans. Mais à vingt  
21 (20) ans, là, quand ça va te tenter de passer à la  
22 prochaine étape puis que tu vas avoir besoin  
23 d'aide, on va t'offrir, un, un service personnalisé  
24 qui va te diriger vers deux, les services qui  
25 existent déjà. Puis on va tous te les donner de

1 façon super accessible puis claire. Puis la place  
2 où est-ce que tu vas aller, là, retient juste ça,  
3 c'est le CLSC. Admettons que c'était ça le point  
4 d'entrée unique, le guichet unique, ou ça pourrait  
5 être les Carrefours jeunesse emploi, ou ça pourrait  
6 être les maisons de jeunes, que sais-je. Puis  
7 finalement, bien de le publiciser, pas juste en  
8 amont, mais en aval.

9 Deuxième proposition : combler les trous de  
10 service de dix-huit (18) à vingt-cinq (25) ans. Ça  
11 se fait ailleurs, ça fonctionne, on parle de  
12 services élargis. L'idée c'est de pas avoir une  
13 coupure de services entre les dix-huit (18) ans  
14 puis dire : ah oui, oui, ça existe, mais là vu que  
15 t'as dix-huit (18) ans t'es plus la même personne,  
16 ça fait qu'il faut que tu t'adresses à quelqu'un  
17 d'autre. Il faut ôter ces obstacles-là.

18 Un programme Pairs aidants comme  
19 proposition. Il y a des enjeux de besoin  
20 d'accompagnement de jeunes. Ils n'ont pas  
21 nécessairement la relation de confiance auprès des  
22 intervenantes et intervenants. Mais ils peuvent  
23 l'avoir auprès d'un ancien jeune. Quand je donne  
24 des conférences dans les centres jeunesse, leurs  
25 yeux sont grands ouverts. Wow! Un jeune qui a

1 réussi. On en entend tellement peu parler. Moi  
2 aussi je peux être comme ce jeune-là. Cette  
3 relation de confiance, cette crédibilité-là va  
4 donner beaucoup plus de poids à ce que cet  
5 intermédiaire entre le jeune et sa vie pourrait lui  
6 donner comme longueur d'avance. Un programme de  
7 pairs aidants, puis la DPJ n'a pas toujours les  
8 ressources ni la flexibilité, la solution ici ce  
9 serait d'avoir des jeunes qui sont recrutés,  
10 formés, rémunérés, valorisés. Avec un projet pilote  
11 pour commencer, il y a des bonnes façons de le  
12 faire puis d'avoir un groupe d'échange pour  
13 échanger également entre anciens jeunes. Où sont  
14 les occasions? On est seul au monde quand on sort  
15 d'un centre jeunesse. On est certain qu'il n'y a  
16 personne d'autre qui a vécu qu'on a vécu. Alors  
17 qu'on les croise au quotidien.

18 Quatrième solution potentielle. Des études  
19 longitudinales jusqu'à au moins quarante (40) ans.  
20 La DPJ coûte quoi? Un petit peu moins d'un milliard  
21 (1 G\$) par année? Ça fait quarante (40) ans que la  
22 DPJ existe, quarante milliards (40 G\$), c'est le  
23 coût de la Baie-James. Puis à dix-huit (18) ans on  
24 ne sait toujours pas, on brûle les dossiers puis on  
25 n'a aucune idée de qu'est-ce qui se passe avec ces

1 jeunes-là. Ah, oui, il y a l'étude EDJeP qui est  
2 super, qui est vraiment un très bon point de  
3 départ. Tant mieux, ça a vraiment pris du temps. Ça  
4 aurait dû avoir lieu il y a vingt (20) ans. Mieux  
5 vaut tard que jamais. Puis c'est de l'excellent  
6 travail de ce côté-là, mais ça n'offre pas la  
7 possibilité de croiser les données de la RAMQ, de  
8 Revenu Québec, d'Emploi Québec, du ministère de  
9 l'Éducation. Ah, mais les données doivent rester  
10 anonymes, me dira-t-on.

11 Vous savez ce que j'étudie dans la vie? Le  
12 un pour cent (1 %) le plus riche. Vous savez  
13 comment j'ai accès à leurs données? Parce qu'on  
14 s'entend-tu que c'est confidentiel, ce genre de  
15 données. Statistique Canada anonymise les données  
16 parce qu'elle reconnaît que c'est important de  
17 baser les politiques publiques sur des faits.  
18 Alors, c'est possible de faire exactement la même  
19 chose lorsque les données permettent de cibler un  
20 jeune spécifiquement, tout comme on pourrait cibler  
21 le, admettons, seul millionnaire qu'il y aurait en  
22 Abitibi-Témiscamingue. Bien, Statistique Canada ne  
23 rend pas disponible cette donnée-là pour cette  
24 région-là. Par contre, de façon agrégée, ces  
25 données-là sont disponibles. Comme ça, on va

1 pouvoir croiser puis savoir qu'est-ce qui  
2 fonctionne puis qu'est-ce qui ne fonctionne pas.  
3 Mais on ne peut pas le savoir tant qu'on n'a pas  
4 les données. Puis présentement, on navigue soit de  
5 façon aveugle, soit il y a des études à la pièce  
6 qui sont faites avec le peu de données qui sont  
7 disponibles qui, par ailleurs, bien vont être  
8 publiées dans un article scientifique qui sera lu  
9 par dix (10) personnes.

10 Cinquième proposition, un observatoire de  
11 la transition à la vie adulte. Il y a des besoins  
12 en termes de connaissances sur la transition à la  
13 vie adulte. Il y a un besoin de rendre accessibles  
14 ces connaissances pour que ça dépasse le lectorat  
15 des dix (10) personnes qui vont lire en moyenne un  
16 article scientifique. C'est une vraie moyenne, dix  
17 (10) personnes en moyenne lisent les articles  
18 scientifiques. Une organisation dont la mission  
19 c'est de s'intéresser spécifiquement à la  
20 transition à la vie adulte et finalement qui serait  
21 nodale, qui permettrait de recentrer toutes les  
22 informations sur le sujet en un seul point.

23 Un des constats qu'on a fait lorsqu'on a  
24 voulu fonder l'Observatoire québécois des  
25 inégalités c'est le grand nombre d'organisations



1 qui s'intéressaient à la question, la plupart ne se  
2 parlent pas. Il n'y a pas un lieu qui rassemble  
3 toutes ces données-là. Bien, ce serait l'fun de  
4 faire pas mal la même chose ici.

5 Puis de façon générale, pour l'Observatoire  
6 de la transition à la vie adulte, puis pour la  
7 prochaine proposition, c'est vraiment pour éclairer  
8 la prise de décision. Pour être capable de faire un  
9 suivi de la situation puis de l'impact des  
10 réformes, qui peuvent avoir un impact direct ou  
11 indirect, on ne le sait pas. Tout comme un plan  
12 d'urbanisme peut avoir un impact sur la situation  
13 de revenu des gens, il y a bien des politiques  
14 qu'on ne pense pas que ça a un impact direct sur  
15 les jeunes de la DPJ, mais ça en a un.

16 Sixième proposition, boîte de prototypage.  
17 Pourquoi pas l'intégrer à l'Observatoire de la  
18 transition à la vie adulte. Une boîte de  
19 prototypage permettrait de, on part du constat  
20 qu'il y a des projets à petite échelle qui sont  
21 faits partout, dans tous les centres jeunesse.  
22 Personne n'est au courant que ça se fait ailleurs.  
23 L'efficacité de ces initiatives-là sont rarement  
24 évaluées, sont rarement comparées, puis souvent,  
25 elles sont considérées trop risquées par les CIUSSS

1 ou par les organisations gouvernementales pour le  
2 mettre en place à grande échelle. Donc, peut-être  
3 une autre organisation à l'extérieur du système  
4 pour loger cette boîte de prototypage, puis des  
5 fois ces initiatives-là sont trop coûteuses pour  
6 être systématiquement maintenues parce que des fois  
7 ça marche pas.

8 Regardez les « What Works Centres », des  
9 types d'organisation qui sont en Grande-Bretagne,  
10 qui regardent ce qui fonctionne. Ça rend disponible  
11 pour les décideurs, autant au niveau des  
12 gouvernements que des acteurs sur le terrain,  
13 qu'est-ce qui fonctionne puis qu'est-ce qui ne  
14 fonctionne pas. Qu'est-ce qui coûte cher, qu'est-ce  
15 qui ne coûte pas cher. Puis est-ce que la preuve  
16 scientifique est assez solide ou pas? Ce serait  
17 bien d'avoir ça.

18 Mes deux dernières propositions :  
19 encourager les « coming out » d'anciens jeunes de  
20 la DPJ et pourquoi pas des familles également, et  
21 de déstigmatiser ces situations-là pour éviter que  
22 la première chose qu'on me dise c'est : ah, ça  
23 paraît pas que t'es un ancien jeune.

24 Et le choix du mot « coming out » n'est pas  
25 innocent. Comme le mouvement LGBTQ+, il y a cette

1 occasion de déstigmatiser en montrant qu'ils et  
2 elles sont parmi nous. Ah, tu corresponds pas à  
3 l'image que j'ai d'un ancien jeune ou d'une  
4 ancienne jeune. Justement. Campagne de  
5 sensibilisation, valoriser les succès, reconnaître  
6 les besoins. Des campagnes de sensibilisation il y  
7 en a déjà plein, pourquoi il n'y en aurait pas là-  
8 dessus? Ça pourrait être avec un prix. Coalition  
9 d'organisations, que sais-je? Ça se fait.

10 Dernière proposition : une organisation de  
11 plaidoyer, d'expertise et de concertation. Depuis  
12 l'abolition de l'Association des centres jeunesse  
13 du Québec, qui fait du plaidoyer pour les jeunes de  
14 centres jeunesse de façon concertée et avec  
15 suffisamment de ressources? Qui fait du plaidoyer  
16 pour les personnes qui y travaillent, outre les  
17 syndicats? Duquel c'est facile de dire : « Ah, mais  
18 on le sait ben, ils défendent leurs intérêts. » Des  
19 fois il y a du vrai dans ce qu'ils disent.

20 L'expertise, une organisation où  
21 l'expertise se réunit. Ça pourrait être  
22 l'Observatoire de la transition à la vie adulte,  
23 tout comme ça pourrait être une organisation qui,  
24 comme l'Association des centres jeunesse du Québec,  
25 réunissait cette expertise-là, puis finalement, de

1 concertation. Quelle organisation présentement fait  
2 le lien avec toutes les nombreuses organisations de  
3 l'écosystème? Il n'y en a pas. Puis tant qu'à  
4 reconstruire l'Association des centres jeunesse du  
5 Québec, parce que je pense que ça ne devrait pas  
6 être ajouté à des organisations existantes, ça  
7 devrait être une organisation dont c'est la  
8 mission. Bien tant qu'à faire, pourquoi pas donner  
9 une voix aux jeunes? La moitié des gens sur le  
10 conseil d'administration seront des jeunes. Ses  
11 porte-parole seront des jeunes. Les programmes  
12 seront coconstruits par les jeunes.

13 Alors, en conclusion, au final, on a besoin  
14 de données pour savoir c'est quoi les besoins  
15 précisément. Pour savoir qu'est-ce qui fonctionne.  
16 Il faut l'évaluation systématique. Autant comparer  
17 ce qui existe déjà que ce qui est moins connu. Puis  
18 finalement, bien il faut des actions qui sont  
19 concertées puis cocréer avec les jeunes.

20 Alors, le Québec a l'occasion de signer un  
21 contrat social avec ces jeunes à l'issue de cette  
22 Commission. Leur donner toutes les secondes chances  
23 qu'ils ont de besoin pour réussir à accomplir leurs  
24 rêves. J'espère que les politiciens agiront en  
25 conséquence et que la société sera derrière ces

1 jeunes pour s'assurer que ça réussisse. Merci.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Merci, merci infiniment, Monsieur Zorn. On va  
4 commencer notre période de questions avec les  
5 commissaires en débutant avec Jean-Marc Potvin.

6 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

7 Q. **[1]** Bonjour, Monsieur Zorn. Merci beaucoup pour  
8 votre éloquent témoignage. Je veux aussi vous  
9 féliciter pour votre parcours parce que vous avez  
10 reconnu la qualité des services que vous avez  
11 reçus, mais vous avez aussi déployé énormément  
12 d'efforts pour arriver où vous en êtes aujourd'hui.  
13 Je veux vous remercier aussi de manière  
14 particulière au nom de l'ensemble des gens qui  
15 travaillent dans ce système-là, parce que vous  
16 parlez de votre histoire, c'est une belle histoire,  
17 une histoire qui s'est bien terminée. Il y en a  
18 beaucoup, vous le mentionnez aussi, et je pense que  
19 c'est important pour les gens d'entendre ça aussi.  
20 Ça ne va pas toujours bien, mais ça va bien aussi  
21 parfois.

22 Je veux peut-être vous poser une question à  
23 titre d'expert chercheur. Vous êtes très préoccupé  
24 par l'importance d'investir dans les programmes  
25 sociaux, vous êtes préoccupé par le fait d'avoir

1 une société égalitaire par la mixité sociale. Dans  
2 votre livre, vous faites référence au fait que les  
3 fusions au cours des dix (10) dernières années, qui  
4 ont mené notamment à l'abolition de l'Association  
5 des centres jeunesse du Québec, ont entraîné en  
6 quelque sorte une perte de traçabilité des  
7 investissements dans le secteur jeunesse. Ça fait  
8 que j'aimerais ça que vous le développiez  
9 davantage. Ça a amené aussi une certaine  
10 rationalisation des dépenses dans ce secteur-là.  
11 Donc, peut-être vous entendre là-dessus.

12 M. NICOLAS ZORN :

13 R. Depuis les fusions qui ont mené à la création de  
14 CISSS et de CIUSSS, on a perdu l'Association des  
15 centres jeunesse du Québec. On a perdu l'occasion  
16 de savoir combien est-ce qu'on met d'argent dans ce  
17 système-là. C'est quoi les besoins? Est-ce qu'on  
18 répond adéquatement à ses besoins? On ne le sait  
19 plus. Vous savez ce que font les Scandinaves  
20 lorsqu'ils ont un enjeu? Ils se tournent vers les  
21 organisations qui ont pour mission d'éclairer le  
22 débat public avec des faits.

23 On n'a pas ça, parce qu'on n'a pas les  
24 faits. On a aboli l'organisation qui s'y  
25 intéressait, pour l'éclairer, mais également les

1 données pour savoir quelle en est la progression.  
2 Est-ce qu'on aurait pu, puis on sait aussi qu'il y  
3 a eu des restrictions budgétaires. Dans les  
4 dernières années, outre le gouvernement actuel qui  
5 vient de rentrer en poste, les deux précédents  
6 gouvernements ont effectué des coupes et on sait  
7 que ça fait mal puis on sait que ça ne paraît pas  
8 directement. On dit que ça n'affectera pas les  
9 services, mais dans les faits, c'est le nombre de  
10 dossiers qui augmente pour les intervenantes, les  
11 intervenants. Puis ils le disent : on n'a pas les  
12 moyens d'intervenir suffisamment. Ça prend du  
13 temps, développer un lien avec un jeune. Mais s'ils  
14 ont vingt (20) jeunes à s'occuper par semaine, une  
15 heure et demie (1 h 30) par jeune et sa famille et  
16 les gens à son école et les autres personnes qui  
17 sont importantes dans sa vie, vous n'avez pas  
18 l'occasion de vous en occuper. Ça fait que c'est  
19 sûr que si on n'a pas cette traçabilité, si on n'a  
20 pas cette transparence, on ne peut pas savoir si on  
21 traite bien les jeunes au niveau de leurs besoins.  
22 On ne peut pas le savoir. Puis ça démontre que  
23 c'est pas une priorité. Puis je pense que Granby a  
24 montré qu'est-ce qui arrivait lorsque c'était pas  
25 une priorité.

- 1 Q. **[2]** Quant à la gouvernance du réseau de la  
2 Protection de la jeunesse, vous l'avez abordée  
3 brièvement, avez-vous des recommandations  
4 particulières à faire là-dessus?
- 5 R. Il y a un écosystème d'organisations qui aident les  
6 jeunes, aident leurs familles, qui ne se parlent  
7 pas. Il n'y a pas de lieu de concertation. Il y a  
8 un besoin. Puis il n'y a pas de lieu où les jeunes  
9 peuvent s'exprimer non plus. Donnez-leur une voix.  
10 Vous avez eu l'occasion de les entendre lundi. Je  
11 vous avait dit, les anciens jeunes sont bien  
12 matures pour leur âge. C'est un peu ça. Donnez-leur  
13 une chance. Donnez-leur les faits. Puis on le voit  
14 en sciences politiques, je ne me rappelle plus le  
15 terme exact, mais c'est quelque chose comme un jury  
16 d'experts, là. C'est pas tout à fait... non, c'est  
17 pas tout à fait un jury d'experts, mais on prend  
18 les citoyens, les citoyennes qui sont  
19 représentatifs de l'ensemble de la société, on les  
20 met ensemble pour délibérer, prendre une décision.  
21 Puis on met des experts à leur disposition pour les  
22 accompagner dans leur prise de décision. On  
23 pourrait faire la même chose avec les anciens  
24 jeunes. Ils ont la maturité, ils connaissent les  
25 besoins. Tant qu'on s'assure qu'ils ont les bons



1 faits dans les mains, bien vous aurez quelque chose  
2 de beaucoup plus représentatif puis de beaucoup  
3 plus solide. J'ai travaillé à l'Institut du Nouveau  
4 Monde pendant plusieurs années, la participation  
5 citoyenne a ça comme valeur. Les projets sont pas  
6 mal plus solides quand c'est pas juste deux-trois  
7 personnes dans un bureau qui changent le monde,  
8 sans vraiment avoir le pouls des personnes qui sont  
9 les premiers concernés. Ça fait que ce seraient  
10 vraiment mes deux recommandations. L'écosystème  
11 dans son ensemble, ça inclut les organisations  
12 communautaires, ça inclut les personnes qui  
13 interviennent de façon indirecte. On sait que  
14 l'éducation est un enjeu, on sait que le soutien au  
15 revenu, au logement sont des enjeux. On sait qu'il  
16 y a des fondations de centres jeunesse qui, avec  
17 les fusions pas mal inégales maintenant, il y en a  
18 qui ont été avalées, qui n'ont pas été remplacées.  
19 Il y en a qui l'ont été, mais ils n'ont plus les  
20 ressources qu'ils avaient avant.

21 Les fondations de centre jeunesse font un  
22 énorme bien dans la vie de ces jeunes, qui ont des  
23 fois besoin de juste un premier coup de pouce quand  
24 ils s'en vont en appartement puis ils n'ont pas les  
25 ressources pour avoir leur premier frigidaire ou

1 pour qu'on leur offre, pour la première fois de  
2 leur vie, un cadeau de fête. Puis je dis ça à titre  
3 de porte-parole de la Fondation des centres  
4 jeunesse des Laurentides. Ça fait un monde de  
5 différence, puis ça montre aux jeunes que : on  
6 croit en vous. Si on veut montrer aux jeunes qu'on  
7 croit en eux, bien c'est le genre de gestes qui  
8 peut faire une différence. Ça inclut les inclure  
9 dans cette discussion à toutes les étapes de la  
10 prise de décision.

11 Q. **[3]** Je vous remercie.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci. On va poursuivre avec Hélène David.

14 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

15 Q. **[4]** Merci beaucoup. Merci, Monsieur Zorn pour votre  
16 témoignage. Vous avez référé dans l'entretien  
17 préliminaire à une recherche de Bernard Werber sur  
18 les rats. Alors, vous savez où je m'en vais, où on  
19 prend six rats et puis on les met en cage et puis  
20 on regarde le sociogramme un peu de comment les  
21 choses se passent, et puis dans ce sociogramme vous  
22 êtes l'autonome.

23 R. Oui.

24 Q. **[5]** C'est à ça que vous réferez. Vous dites : moi,  
25 j'aurais été ce rat autonome. Et qu'en étant

1 autonome, il y a des synonymes à autonome, peut-  
2 être autonome, ça veut dire qui est capable de se  
3 lever le matin puis de dire : moi, je veux aller là  
4 et puis ça rejoint la détermination souvent, la  
5 conviction, force de caractère. Ça a dû vous aider  
6 dans votre parcours, je pense que vous le dites  
7 vous-même que ça vous a aidé, ça vous a  
8 probablement ouvert des portes. J'imagine que dans  
9 la pizzeria, c'est parce que vous avez pris contact  
10 avec la personne qui vous parlait et qu'il y a eu  
11 quelque chose qui s'est passé entre les deux, là,  
12 contact visuel. Vous avez été au-devant, vous ne  
13 vous êtes pas replié, ça doit être le contraire de  
14 ça dans votre personnalité. Alors, j'imagine que  
15 tout ça, ce sont des petits événements, mais il y a  
16 des plus grands événements, mais ce qui est à la  
17 base c'est cette détermination. On ne naît pas  
18 déterminé et on le devient la plupart du temps,  
19 alors là, on ne sait pas trop parce qu'on n'a pas  
20 le temps de faire toute votre histoire de vie,  
21 comme vous dites, chaque individu a sa propre  
22 histoire de vie. Mais donc, peut-être que ça vous a  
23 aidé, que ça vous a protégé, mais vous parlez aussi  
24 de facteurs de protection, mais de facteurs de  
25 vulnérabilité, dans lesquels il faut trouver une

1 sorte de balancier. Et que probablement que c'est  
2 le rôle des éducateurs, des gens que vous avez  
3 côtoyés, des intervenants, de bien jouer cet  
4 équilibre entre la vulnérabilité et puis les  
5 facteurs de protection, de résilience.

6 Mais vous, vous avez bien fait l'analyse de  
7 tout ça, on voit le résultat positif que ça a  
8 donné, mais vous côtoyez toutes sortes d'autres  
9 jeunes qui n'avaient peut-être pas tout ça. Comment  
10 on fait ou comment vous avez pu constater ou quelle  
11 lecture a posteriori vous faites des autres jeunes,  
12 qui peut-être sont restés un peu sur le carreau ou  
13 ont trouvé la vie très dure. Vous faisiez référence  
14 à ceux qu'on a rencontrés lundi matin. La vie n'a  
15 pas été égale pour tout le monde. Donc, j'aimerais  
16 ça que vous nous donniez vos idées sur le fait  
17 d'être sûr d'en échapper le moins possible puis  
18 d'aller chercher cet équilibre en chacun, qui n'est  
19 pas toujours facile à aller chercher à  
20 l'adolescence.

21 R. J'avais eu une entrevue à Isabelle Maréchal il y a  
22 plusieurs années, ce qui a mené d'ailleurs à  
23 l'écriture du livre. Il y avait un ancien jeune, il  
24 y avait moi et il y avait un philanthrope qui, à la  
25 fin de cette... puis l'ancien jeune aussi s'en

1           était... s'en était bien sorti, il s'était  
2           raccroché grâce à un programme avec de la boxe. Un,  
3           études, Ali et les Princes de la rue. Et le  
4           philanthrope, lorsque l'entrevue est sur le point  
5           de se terminer, il dit : « T'sais, Isabelle, je  
6           pense que ces jeunes-là peu importe qu'est-ce qui  
7           se serait passé, s'en seraient tirés. » Et d'après  
8           les données d'EDJeP, j'aurais été un échec parce  
9           que ça s'arrête à dix-neuf (19) ans ou à vingt et  
10          un (21) ans.

11                   À différents points de ma vie, on aurait pu  
12          se dire : je suis un échec. Eh oui, je ne dirais  
13          que j'étais prédisposé, là, je ne suis pas né comme  
14          ça, mais dans certains cas, pas toujours, mais  
15          lorsque le système s'adaptait à moi plutôt que  
16          l'inverse, ça a fait sortir le meilleur de moi-  
17          même. Ici, l'avantage c'est une certaine  
18          extraversion puis une certaine autonomie. D'autres  
19          personnes ont d'autres avantages. Il faut juste  
20          leur offrir l'occasion de pouvoir développer ces  
21          outils-là. Ça fait que c'est sûr que si les  
22          ressources sont suffisantes puis que vraiment on  
23          offre les occasions, les opportunités à ces jeunes-  
24          là de pouvoir pleinement se développer, de  
25          développer leurs capacités d'agir, je crois que les

1 résultats pourraient être là. Et dans mon cas, on  
2 s'est adapté puis dans les cas où est-ce qu'on ne  
3 s'adapte pas, je pense que la situation des  
4 Autochtones parle d'elle-même, on ne s'adapte pas à  
5 eux et elles. Et c'est le cas pour les personnes  
6 d'origine ethnoculturelle qui ne font pas partie de  
7 la majorité. C'est le cas de personnes qui dont la  
8 situation socioéconomique est plus difficile. Puis  
9 gardons en tête que les personnes qui sont formées  
10 pour intervenir sur le terrain ont souvent un  
11 cursus psychosocial qui est très axé sur l'individu  
12 et son environnement très proche. Donc, vont  
13 interpréter les signes de pauvreté, de  
14 discrimination comme étant des travers de la  
15 famille ou de l'individu, donc ils vont interpréter  
16 les signes de pauvreté, de discrimination, comme  
17 étant des travers de la famille ou de l'individu.  
18 C'est pour ça que j'insiste beaucoup sur le modèle  
19 québécois puis l'ensemble des facteurs qui sont  
20 importants, mais comme quoi cette adaptation...

21 Il faut juste être bien prudent à se  
22 dire : Bien, je m'en serais sorti, de toute façon.  
23 Il y a eu des facteurs qui ont fait une différence  
24 puis... Voilà ce que j'avais à dire ça.

25 Q. [6] O.K. Je vais aller rapidement parce qu'on n'a

1 plus beaucoup de temps, mais je voulais vous parler  
2 du système éducatif parce que vous avez quand même  
3 pratiqué beaucoup, vous le pratiquez encore. J'en  
4 connais un bout sur l'aide financière aux études et  
5 je ne peux que vous remercier d'attirer l'attention  
6 sur ces secrets tellement bien gardés, tellement  
7 cachés dans le dernier tiroir de la dernière  
8 filière.

9 Alors, merci de le dire qu'on a un système  
10 d'aide financière aux études exceptionnel, est-ce  
11 qu'il peut être bonifié? Oui, mais il y a des  
12 trésors comme ça qui... Et si vous pouvez vous en  
13 faire le porte-parole, allez-y parce que ça a  
14 changé votre vie d'avoir des bourses au lieu des  
15 prêts puis quatre mille dollars (4000 \$) au lieu de  
16 moins mille deux cent (-1200 \$), on peut imaginer  
17 tout de suite la différence.

18 Alors, là-dessus, je pense que je vous  
19 remercie infiniment, mais tout ce qui est le  
20 parcours éducatif, vous dites : « Merci à l'UQAM,  
21 ils m'ont pris comme j'étais, où j'étais, puis ils  
22 ont adapté. Merci au cégep d'être accessible,  
23 merci. » Mais est-ce que, pendant que vous étiez...  
24 avant dix-huit (18) ans, dans le système plus de la  
25 Protection de la jeunesse, vous trouvez qu'on a

1 bien vu vos talents? Puis on a bien vu votre désir  
2 d'apprendre? Et que vous avez pu y trouver votre  
3 compte, d'une certaine façon?

4 R. Je pense qu'on l'a vu parce que j'étais extraverti.  
5 Puis c'est... en recherche sur le genre, on voit  
6 que c'est une caractéristique qui est plus  
7 masculine. Et d'ailleurs, ça peut avoir des effets  
8 pervers où on peut confondre la confiance en soi  
9 pour... bien, une certaine expertise ou...

10           Lorsqu'on fait... des fois, quand j'anime  
11 des groupes, bien, on voit les premières personnes  
12 qui lèvent la main, c'est pas mal toujours des  
13 hommes. Ça fait qu'il faut lorsque... Ce n'est pas  
14 vrai que les intervenantes, les participantes,  
15 n'ont rien à dire, au contraire. Si on leur offre  
16 l'occasion de le faire, comme tout d'un coup, bien,  
17 il y a des questions qui sont toutes aussi  
18 pertinentes, des fois plus.

19           Moi, on m'a peut-être plus vu comme étant  
20 quelqu'un qui valait la peine parce que j'étais  
21 extraverti, mais il y a beaucoup d'autres personnes  
22 qui ne sont pas nécessairement extraverties,  
23 surtout après avoir vécu des traumatismes comme on  
24 peut vivre en centre jeunesse ou qu'est-ce qui a  
25 précédé ou qu'est-ce qui a succédé?



1                   Puis c'est sûr qu'à ce niveau-là, oui, je  
2                   pense qu'on l'a vu, dans mon cas, pour certaines  
3                   personnes. On l'a vu parce que c'était évident. Il  
4                   y en a d'autres pour qui... ils ont les mêmes  
5                   talents, mais c'est moins évident.

6                   Puis j'ajouterais que j'ai eu accès à un  
7                   conseiller en orientation qui a été super pertinent  
8                   pour la suite, qui m'a vraiment bien orienté.  
9                   L'éducation aux adultes était, pour le Programme  
10                  Musique-Études était super bien adaptée. D'ailleurs  
11                  le programme a fermé.

12                  Aujourd'hui, il y a un stationnement d'un  
13                  Rona qui le remplace, ce local qui a fait une  
14                  grande différence dans ma vie. Puis de façon  
15                  générale, le soutien professionnel, les  
16                  orthopédagogues, les psychologues, ils étaient là,  
17                  il y avait cette... Les autres services de première  
18                  ligne étaient accessibles en termes de délais, en  
19                  termes d'argent, j'étais... T'sais, c'était de  
20                  quatre-vingt-douze (1992) à deux mille sept (2007)  
21                  là, il y a des choses qui ont changé depuis.

22                  Puis l'autre chose, il y avait l'option de  
23                  flexibilité qui, des fois, était offerte. En  
24                  Secondaire I, j'ai eu des démêlées avec l'école, je  
25                  me battais, puis pour ne pas échapper ce jeune que

1 j'étais, ils ont dit : « Bon, bien, la prochaine  
2 année, tu vas faire une heure de français, une  
3 heure de math par semaine, personnalisée, puis le  
4 reste c'est des devoirs. » Puis j'ai pu ne pas être  
5 ré-échappé, on s'est adapté à moi.

6 Ça fait que moi, on s'est en partie, adapté  
7 à moi parce que j'ai exprimé mes besoins, mais il y  
8 en a beaucoup qui n'expriment pas leurs besoins  
9 puis qu'ils ont besoin d'autant d'adaptation.  
10 Alors, ça serait ce que je dirais par rapport à ça.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci. On continue avec Lesly Hill?

13 Mme LESLY HILL, commissaire :

14 Alors, à mon tour de vous remercier pour votre  
15 témoignage, pour le plaidoyer très fort que vous  
16 faites aussi pour les jeunes qui sont en transition  
17 vers la vie adulte et qui ont besoin de ces  
18 deuxième, troisième, quatrième chances.

19 Q. [7] Donc, ma question c'est vraiment en lien avec  
20 l'articulation des services qui seraient requis.  
21 Vous avez parlé d'un guichet où le jeune  
22 s'adresserait et aurait l'ensemble ou la panoplie  
23 de services qu'il a besoin ou il serait mis en lien  
24 avec ces services. Est-ce que, selon vous, ça prend  
25 un autre modèle de dispensation du service dans

1           notre réseau? Une création de nouveaux services  
2           pour les jeunes adultes? Ou est-ce que c'est plus  
3           une extension de services de la DPJ que vous voyez?

4       R. Je pense qu'il y a probablement des bonifications  
5           qui sont nécessaires, mais a priori, ça me semble  
6           plus être de l'extension dans la mesure où en ce  
7           qui me concerne, ce n'est pas avant vingt-cinq (25)  
8           ans que j'ai considéré avoir... ne plus être un  
9           ancien jeune, mais bien, être ma propre personne.

10                   D'ailleurs, je me comparais beaucoup à mon  
11           père qui avait les mêmes enjeux que moi, puis tu  
12           dis : Bon, bien, c'est clair, c'est évident, puis  
13           j'ai les mêmes enjeux que lui, alors je suis  
14           condamné à avoir le même parcours que lui. Puis  
15           j'ai terminé à vingt-cinq (25) ans parce que j'ai  
16           fini mon BAC, ce que lui n'a jamais fini. J'ai pu  
17           m'en détacher, mais de façon générale, dans mon  
18           parcours personnel et professionnel, ce n'est pas  
19           avant vingt-cinq (25) ans... les besoins restent  
20           les mêmes.

21                   J'avais cette conversation, lundi, avec une  
22           médecin qui a une clinique spécialisée de  
23           transition. Donc, elle continue à offrir des  
24           services parce qu'elle dit : « Les besoins sont  
25           exactement les mêmes à dix-huit (18) ans qu'à dix-

1 sept (17) ans, puis même des fois plus parce que  
2 là, ils sont laissés à eux-mêmes ou à elles-mêmes.

3 Puis à mon sens, c'est vraiment en jeu...  
4 Commençons par continuer à rendre disponible ce qui  
5 existe déjà. Pour ce qui est des projets-pilotes,  
6 mettons-le à grande échelle, si c'est démontré que  
7 ça fonctionne. Misons sur l'accessibilité, puis par  
8 ça, pas juste que les ressources soient là, mais  
9 également qu'il y ait le moins d'obstacles  
10 possibles.

11 Comment vous le saurez, ça? Bien, en  
12 impliquant les jeunes, demandez-leur, faites des  
13 focus-groups. Pourquoi est-ce que tu n'as pas de  
14 besoin... Tu considères-tu que tu as besoin de  
15 services? Tu as cogné à quelle porte? Pourquoi est-  
16 ce que ça a fonctionné? Qu'est-ce que tu aurais  
17 voulu de différent? Et ainsi de suite, toutes les  
18 réponses sont là. Puis je pense que les besoins  
19 sont là puis ça se fait déjà ailleurs d'avoir accès  
20 à des services pendant plus longtemps. Ça fait que  
21 oui, je pense que ça serait plus une extension.

22 Q. **[8]** O.K. Une dernière petite question pour vous.  
23 Vous parlez beaucoup de la sortie du système. C'est  
24 sûr que la Commission s'intéresse à l'entrée dans  
25 le système...

1 R. Hum, hum.

2 Q. [9] ... pour voir comment on peut suffisamment  
3 aider les familles pour éviter des trajectoires en  
4 protection de la jeunesse. Est-ce que, selon votre  
5 perception, les services dits de première ligne ou  
6 de prévention, sont suffisamment étoffés pour  
7 soutenir les familles qui sont en contexte de  
8 vulnérabilité?

9 R. Je vous dirais que dans mon temps, ça a commencé en  
10 quatre-vingt-douze (1992) là, ça commence à faire  
11 longtemps, ça ne me rajeunit pas, j'étais un jeune  
12 d'une famille, pas aisée mais pas moins nantie non  
13 plus, et de banlieue parce qu'à l'époque, les  
14 services étaient disponibles en banlieue. Euh...  
15 puis mon premier contact était...

16 Avant de rentrer en centre jeunesse là, il  
17 y a eu une couple d'interventions, travailleurs  
18 sociaux, familles d'accueil pendant une fin de  
19 semaine pour donner un « break » à ma mère, des  
20 psychologues, des psychiatres. Puis à chaque fois,  
21 t'sais...

22 Gardez en tête qu'il faut vraiment prendre  
23 en compte l'incertitude qui vient avec. On ne sait  
24 pas c'est quoi exactement le problème du jeune. On  
25 ne sait pas si ça va fonctionner telle ou telle

1 solution. C'est que de façon probabiliste, un  
2 programme devrait fonctionner, mais on ne le sait  
3 pas nécessairement.

4 Qu'est-ce qu'on fait quand on a un problème  
5 de genou? On va voir le médecin. Quand on a un  
6 problème avec notre auto, elle fait un petit bruit  
7 là, cling, cling, cling, on va voir le mécanicien.  
8 Qu'est-ce qu'ils font? C'est des problèmes plus  
9 simples qu'un jeune en Protection de la jeunesse,  
10 on s'entend. Bon. Ils font un diagnostic basé sur  
11 leurs connaissances puis ils disent : « Bien, au  
12 pif là, je pense que c'est ça, puis reviens me voir  
13 dans un mois si ce n'est pas le cas. »

14 C'est un peu ce qu'on a fait dans mon cas,  
15 puis ça a été graduel puis c'était basé sur les  
16 meilleures pratiques, de façon générale puis ça me  
17 semble être la bonne approche.

18 Ça fait qu'il n'y a pas de... si vous  
19 voulez un système qui en n'échappe jamais, en  
20 termes de les laisser chez leurs familles alors  
21 qu'ils n'auraient pas dû, bien enfermez-les tous.  
22 Si vous voulez un système qui en n'échappe jamais  
23 en termes de les arracher de leurs familles alors  
24 qu'il n'aurait jamais fallu, n'intervenez jamais.  
25 Il n'y a pas de système parfait puis il n'y a pas

1 de système dans lequel vous savez exactement ce qui  
2 va se passer.

3 Les intervenantes, les intervenants, déjà  
4 ils ont peu de temps pour intervenir puis quand ils  
5 en ont, bien ils font avec le meilleur de leurs  
6 connaissances puis avec un paquet d'incertitudes.  
7 Vous allez en échapper, il n'y en n'a pas de  
8 système parfait. Il va y en avoir des cas où est-ce  
9 que... Oui, rétrospectivement, si j'avais su  
10 l'avenir, il n'aurait pas fallu intervenir ou  
11 inversement, il aurait fallu intervenir.

12 Alors, est-ce que j'ai eu comme bonne porte  
13 d'entrée, une bonne façon de faire? Je pense que  
14 oui, les ressources étaient là. Les problèmes  
15 étaient pas mal basés sur qu'est-ce que la  
16 connaissance scientifique disait à l'époque, puis  
17 ils ont essayé des choses, puis ils ont avancé puis  
18 ils disaient : « Ah! Il a peut-être un syndrome  
19 d'Asperger finalement. » Non, ce n'était pas le  
20 cas. Mais tu avances comme ça puis tu ne le sais  
21 pas. Ça fait que tu essaies de t'orienter puis...

22 Bien, il n'y avait pas l'enjeu de langue,  
23 il n'y avait pas d'enjeu de culture. Il y avait...  
24 t'sais, je cadrais bien dans une petite case là,  
25 parmi les trajectoires-types qu'on voit souvent. Ça

1 fait que dans mon cas, ça a bien fonctionné. Est-ce  
2 que si jamais j'avais été d'origine autochtone, ça  
3 aurait été la même chose? J'en doute, mais dans mon  
4 cas, oui, je pense que l'accès aux services...

5 Puis ces leçons-là de s'adapter, d'avoir  
6 des ressources qui sont disponibles, de se baser  
7 sur les meilleures pratiques puis de se donner une  
8 chance, d'avoir du temps. Ça se peut que vous  
9 n'ayez pas le bon diagnostic la première fois, il  
10 n'y a pas de système qui fait ça.

11 Puis là, je peux dire la même chose d'un  
12 genou ou d'une auto qui fait du bruit là. Ça fait  
13 que si on ne peut pas l'atteindre pour ça, on peut-  
14 tu s'entendre qu'on ne peut pas nécessairement le  
15 faire automatiquement pour un jeune. Puis c'est  
16 pour ça que c'est important de souligner, les cas à  
17 succès... ma trajectoire, ce n'était pas ça là.  
18 C'était peu à peu, ça finit par monter.

19 J'ai eu des rechutes, j'ai eu beaucoup de  
20 rechutes, mais tu ne le sais jamais ça va être  
21 quand la dernière rechute. Mais il faut s'adapter,  
22 il faut souligner les histoires à succès pour en  
23 apprendre puis dédramatiser le fait qu'il y ait des  
24 interventions. Il faut aussi reconnaître qu'il y a  
25 des besoins, puis par rapport à ça, bien, ma



1           trajectoire est un bon exemple, mais il y en a  
2           d'autres.

3           Mme LESLY HILL :

4           Merci.

5           LA PRÉSIDENTE :

6           Ça va. Alors, on poursuit avec Jean-Simon Gosselin.

7           M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

8           Q. **[10]** Bonjour.

9           R. Bonjour.

10          Q. **[11]** Je vais avoir comme trois éléments. Une petite  
11          suggestion, une observation puis la question ou  
12          l'échange que je souhaite avec vous. D'abord, la  
13          suggestion, comme vous avez un jeune enfant de dix-  
14          sept (17) mois, revenez-nous pour nous parler des  
15          jeunes. Ça, c'est ma suggestion. Donc, pas besoin  
16          de répondre à ça, aujourd'hui.

17                   L'observation, c'est que moi aussi j'en  
18          connais d'autres jeunes comme vous qui ont eu un  
19          passage dans les unités sécuritaires, dans le  
20          secteur difficile ou, t'sais, le bout de ligne des  
21          centres jeunesse puis qu'aujourd'hui, ils ne sont  
22          peut-être pas au doctorat, mais qui sont très  
23          scolarisés, qui ont des contributions excellentes  
24          au niveau personnel, social, économique. Comme vous  
25          le dites parce que quand vous gagnez un bon

1 salaire, bien vous payez des impôts puis ça revient  
2 à la société.

3 Et on n'en entend pas beaucoup parler et le  
4 vrai sens de mon interrogation, c'est que la  
5 stigmatisation, comme vous parlez, ou le fait  
6 d'avoir été un enfant de la DPJ, c'est honteux,  
7 mais en même temps, beaucoup de personnes qui ont  
8 eu de graves difficultés, sont fières de dire  
9 qu'elles ont réussi à s'en sortir.

10 Donc, mon échange c'est... où est-ce que je  
11 voudrais vous entendre c'est : Comment ça se fait  
12 que quand ce sont des jeunes qui ont transité dans  
13 le système de la Protection de la jeunesse, c'est  
14 plus difficile? Ce qui m'encourage, c'est un peu  
15 long, mais j'aurai juste cette observation-là ou  
16 cette question-là, c'est que depuis mardi, on a  
17 entendu des jeunes puis on les voit dans les médias  
18 électroniques, on les voit à la télévision, on les  
19 voit puis...

20 C'est comme si je réalise qu'en invitant  
21 des jeunes ici, la Commission, vous en êtes un  
22 ancien, donne un élan pour que ces jeunes-là  
23 sortent du placard. Puis moi, ce qui m'intéresse,  
24 c'est vos observations, vos commentaires, sur  
25 l'intérêt de justement de positiver l'expérience

1 là, d'avoir été un enfant de la DPJ puis d'avoir  
2 réussi à s'en sortir parce que derrière ça, c'est  
3 pour tout ceux qui sont dans le processus  
4 actuellement, c'est le mot « espoir ». Si Nicolas,  
5 si tel... si Amélie, si... Je vous écoute là-  
6 dessus.

7 R. Quelles sont les circonstances avec lesquelles on  
8 en entend parler de la DPJ? Généralement là? Bien,  
9 à Noël pour montrer qu'il y a un ou deux jeunes qui  
10 en ont bien besoin puis heureusement la Fondation  
11 du Centre jeunesse de X région contribue de telle  
12 ou telle façon.

13 Mais de façon générale, c'est parce que,  
14 bien, sur les quatre-vingt-dix mille (90 000)  
15 signalements, bientôt cent mille (100 000), même on  
16 l'a dépassé, quarante mille (40 000) cas retenus,  
17 bien, il y a un cas une fois de temps en temps que  
18 ça dérape. De façon probabiliste, ça va arriver. On  
19 veut que ça arrive le moins possible puis un, c'est  
20 déjà un cas de trop.

21 Mais il n'y a pas vraiment cet espace pour  
22 offrir une alternative en termes de trame  
23 narrative. Ça fait que chapeau à la Commission pour  
24 avoir offert cet espace, avoir offert cette  
25 occasion d'entendre d'autres histoires. Et pour

1 être franc, j'aurais écrit mon livre très  
2 différemment si je n'avais pas eu ces obstacles à  
3 surmonter, en termes de trame narrative, en termes  
4 d'attente.

5 Le vrai déclencheur pour écrire ce livre-  
6 là, ça a été le documentaire de Paul Arcand « J'ai  
7 profité du système » euh... ça, c'est mon livre.  
8 Excusez-moi... « Les voleurs d'enfance », voilà,  
9 excusez moi...

10 Q. **[12]** Oui.

11 R. « Les voleurs d'enfance ». J'étais content, en deux  
12 mille six (2006), ça faisait cinq ans que je  
13 n'étais plus en centre jeunesse... Enfin, un  
14 documentaire qui va parler de la réalité que j'ai  
15 connue. Wow! Génial, super, j'ai hâte de voir ça.

16 Je l'ai regardé, j'ai été déçu là... mais  
17 déçu... Je reconnaissais les murs, mais pas du tout  
18 ce qu'on y décrivait. On présentait les jeunes,  
19 littéralement là... Juste en dessous de leurs noms  
20 là, c'était marqué : « Naufragé du système »...  
21 « Naufragé de la DPJ »... « Un survivant du  
22 système ».

23 Je suis désolé, mais la DPJ, elle n'est pas  
24 là pour maganer les jeunes, elle est là pour les  
25 aider et à prendre des situations. Quand c'est

1 rendu que c'est la DPJ qui s'en occupe, c'est parce  
2 qu'il y a pas mal de problèmes qui sont présents  
3 puis il y a pas mal de situations où est-ce que,  
4 bien, les autres recettes n'ont pas fonctionné.

5 Je suis entré en Centre jeunesse en quatre-  
6 vingt-quinze (1995), mais il y a eu des  
7 interventions dès quatre-vingt-douze (1992).  
8 J'aurais écrit un livre différent si je n'avais eu  
9 à surmonter ça, cet univers parallèle que tout le  
10 monde voit comme étant l'enfer pour les jeunes, la  
11 cause du problème plutôt qu'une réponse à un  
12 problème.

13 Cette loi-là, elle existe pour protéger les  
14 jeunes en termes d'intervenir lorsque leur sécurité  
15 est compromise puis lorsque leur développement est  
16 compromis. C'est une réponse à un besoin parce  
17 qu'on ne le faisait pas avant. Puis il y avait des  
18 parents qui, avant ça, le Québec une des premières  
19 sociétés à se dire : Ça suffit. On ne va plus  
20 donner une carte blanche aux parents. Les enfants  
21 aussi, ils ont des droits.

22 Je pense que cette partie du message a été  
23 perdue en chemin. Je pense que tant mieux si  
24 maintenant il y a cette occasion de... T'sais, ce  
25 n'était pas toujours plaisant là, mon repassage en

1 centre jeunesse là, je ne dis pas que c'est super.  
2 Je dis juste : Attends là, la cause puis la  
3 conséquence.

4 Il ne faut pas mélanger la causalité là,  
5 ici, là. Le système, de façon générale, il a pas  
6 mal aidé. Il a-tu été parfait? Non, puis même au-  
7 delà des centres jeunesse, le système d'éducation  
8 également puis d'autres éléments de mon parcours.

9 Mais je me mets à la place du politique...  
10 puis j'ai un background en science politique,  
11 qu'est-ce que tu fais comme décideur ou décideuse?  
12 Bien, tu essaies d'intervenir, puis tu essaies  
13 d'adapter tes programmes en fonction des besoins.  
14 Puis c'est pour ça que tu as besoin de...

15 Il n'y en a pas de système parfait. Ça fait  
16 que c'est pour ça que je sentais que c'était  
17 important de dire : Regardez comment ce parcours-  
18 là, ça a bien été. Je n'ai pas fait ça pour mon ego  
19 là, j'ai fait ça parce que décidément... Mon BAC  
20 est en communication et politique là, je comprends  
21 ce qui est nécessaire des fois dans les médias pour  
22 percer le mur médiatique là. Une belle histoire, ça  
23 veut dire que le message va passer.

24 Je m'aurais contenté d'écrire un essai,  
25 mais décidément, il fallait qu'il y ait une

1 histoire, il fallait qu'il y ait un visage, il  
2 fallait qu'il y ait un parcours. Tant mieux si mon  
3 parcours peut servir d'inspiration, puis il y en a  
4 d'autres qui vont servir d'inspiration. Puis il y  
5 en a eu d'autres avant moi, puis il y en aura  
6 d'autres après moi.

7 Mais ces jeunes-là sont forts lorsqu'ils  
8 s'en sortent, lorsqu'ils ont pu surmonter les  
9 autres enjeux qu'ils avaient, notamment socio-  
10 économiques, notamment au niveau de la  
11 discrimination. Bien, c'est là qu'une faiblesse  
12 devient une force.

13 Inversement là, vous êtes un jeune, vous  
14 entrez au cégep, vous vivez pour la première fois  
15 de votre vie un échec. Un jeune de centres  
16 jeunesse, il en a vu d'autres, il ne va être  
17 impressionné par ça là. Il va en défoncer des  
18 portes. Il n'accepte pas « non » comme réponse. En  
19 tout cas, de façon probabiliste, moins souvent. Ça  
20 fait qu'ils ont confiance en eux, ils n'ont pas  
21 peur de le mettre de l'avant.

22 Tu le sens qu'il y a quand même un espèce  
23 d'écart avec la façon que les gens agissent de  
24 façon générale. Ça fait que tu le sais qu'ils sont  
25 un peu spéciaux, mais tu ne le sais pas exactement

1           pourquoi. Puis je pense que c'est parce qu'on ne  
2           leur laisse pas l'espace pour exprimer leur côté  
3           unique parce que moi, de mon côté, il a fallu un  
4           documentaire qui disait à quel point la DPJ était  
5           problématique, pour qu'enfin, la première fois, il  
6           y ait quelque chose, quelque part dans la société,  
7           qui parle de ma réalité que j'ai vécue. Puis  
8           puisque'il n'y en avait pas, bien j'ai écrit un  
9           livre sur le sujet.

10                       Ça fera des occasions parce que de  
11           l'espoir, il y en a puis j'aurais dont aimé ça  
12           entendre des situations où est-ce que des anciens  
13           jeunes s'en sortent. J'aurais dont aimé savoir que  
14           la norme, parce qu'il y en a qui s'en sortent très  
15           bien puis que tout le monde, tous ces jeunes-là  
16           peuvent réaliser leurs rêves.

17                       Puis faire un doctorat, c'est une mesure de  
18           succès, mais il y en a bien d'autres là. Ça fait  
19           que des faiblesses peuvent devenir des forces. Il y  
20           a du positif qui sort de ce système-là, c'est  
21           important de leur donner de l'espoir. Pour ça, il  
22           faut commencer par déstigmatiser puis leur donner  
23           des endroits pour s'exprimer.

24    Q. **[13]** Merci.

25



1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [14] Alors, je vais prendre un tour de parole. Tout  
3 d'abord, peut-être des commentaires, Monsieur Zorn.  
4 Je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre  
5 plaidoyer, le modèle social québécois. Merci  
6 beaucoup parce que quand on parle du modèle social  
7 québécois, du filet social, ce qu'on entend  
8 souvent, par exemple, c'est : « Ah bien, c'est une  
9 idéologie, ce n'est pas forcément concret. » Et  
10 vous êtes un exemple concret.

11 Mais la deuxième chose qu'on entend souvent  
12 aussi : « Ça coûte cher puis on ne sait pas  
13 pourquoi. » Alors, merci aussi d'avoir mis une  
14 lunette comptable sur les investissements qu'on  
15 peut faire puis ce que vous, vous avez pu étudier.  
16 Et vous avez calculé, à peu près, ce qu'on a  
17 investi en vous et combien vous allez remettre à la  
18 société. Alors, je vous redit merci pour ça.

19 Merci aussi d'avoir bien précisé que vous  
20 n'êtes pas parti avec deux prises ou trois prises  
21 là parce que je pense que les gens de la Maison  
22 d'Haïti qui sont venus devant nous hier, auraient  
23 été très d'accord avec vous parce qu'ils nous ont  
24 vraiment précisé comment est-ce qu'il y avait une  
25 sur-représentation, particulièrement des familles

1 et des jeunes de la communauté haïtienne, et  
2 comment est-ce que les inégalités sociales, la  
3 pauvreté, étaient vues différemment dans ces  
4 communautés-là. Alors, merci pour ça aussi.

5 Q. [15] J'avais une question sur l'histoire parce que  
6 vous avez dit vous aimeriez avoir les dossiers pour  
7 faire une étude longitudinale sur quarante (40)  
8 ans.

9 On a aussi entendu des jeunes qui nous ont  
10 dit : « Moi, j'aimerais ça voir mon dossier à un  
11 âge où je serais capable de comprendre et où je  
12 serais assez mature pour voir mon histoire, mon  
13 parcours. »

14 Mais plusieurs nous ont dit, depuis le  
15 début des audiences, que leurs dossiers sont  
16 détruits. Alors, je comprends que vous avez parlé  
17 du dossier pour une étude, mais qu'en est-il de  
18 l'histoire?

19 R. Super bonne question. J'ai eu la chance... Je vais  
20 prendre un pas de recul. J'ai eu plusieurs  
21 deuxièmes chances, ce qui veut dire plusieurs  
22 recommencements suivis d'un échec. Il y a même un  
23 moment où je me disais : Je vais m'appeler  
24 Sébastien Desjardins, tiens.

25 Changer de nom, changer de personnalité.

1 J'avais même marqué : J'aurais différents intérêts.  
2 Tu veux te partir à nouveau. Il y a ce besoin de  
3 repartir à neuf pour te déstigmatiser, pour te  
4 dire : Non, je ne suis pas associé à ça. Puis ça,  
5 ça veut dire que...

6 J'avais seize (16) ans, dix-sept (17) ans,  
7 dix-huit (18) ans quand j'étais en foyers de  
8 groupes puis que là je commençais à intégrer un peu  
9 le monde réel. Je n'ai pas eu d'adolescence, ça  
10 fait que c'était en public. Ça fait que c'était un  
11 premier contact avec l'école publique depuis un  
12 bout de temps.

13 Pour moi, psychologiquement... je ne peux  
14 pas l'expliquer avec les termes médicaux, mais  
15 psychologiquement, j'avais comme une barrière entre  
16 le « avant » puis le « après », puis je n'étais  
17 plus... Il y a eu une coupure. Puis c'est sain  
18 comme mécanisme, ça se comprend comme mécanisme. On  
19 fait la même chose avec le deuil, ça commence avec  
20 une certaine... Tu as besoin juste de fermer ton  
21 cerveau par rapport à ça.

22 Mais une fois que tu as fait ça là, après  
23 ça tu veux comprendre parce que ça fait partie de  
24 qui tu es, puis tu veux savoir qu'est-ce qui s'est  
25 passé? Quels étaient les jugements qu'on a portés

1 sur mon cas? Ils avaient-tu raison? Ils avaient-tu  
2 tort? Tu sais, t'essaies de faire du sens de tout  
3 ça.

4 Puis moi, j'ai eu de la chance, j'ai eu  
5 beaucoup de chance. Ma mère a gardé tous les  
6 dossiers de tous les psychologues et psychiatres  
7 que j'ai consultés pendant mon enfance. Ça a permis  
8 d'écrire le livre parce qu'il y a bien des choses,  
9 il y a eu bien des trous dans ma mémoire que je  
10 n'aurais pas pu remplir.

11 Puis ça a fait du sens, ça m'a permis de  
12 passer par-dessus, tout comme un deuil, de  
13 dire : O.K. là, je fais la paix avec ça puis je  
14 peux enfin passer à autre chose dans ma vie. Ça a  
15 été « the next best thing », la meilleure chose  
16 après, avoir accès à mon dossier, c'était ça.

17 Puis il y a beaucoup de jugements,  
18 d'ailleurs, que ma mère lisait puis disait : « Bon,  
19 je n'étais pas d'accord. » Puis moi, je lisais ça,  
20 puis je faisais, hum... sur certains cas, ils  
21 avaient raison, t'sais. Puis oui, je pense que ça  
22 serait super important de donner accès à...

23 Ça serait super important de redonner leurs  
24 propres vies, à ces jeunes-là, parce qu'ils en  
25 auront perdu la trace. Puis de façon générale, non

1           seulement avoir son dossier plus tard, mais  
2           également pour les études, c'est bien de pouvoir le  
3           savoir parce que le modèle social québécois, bien,  
4           oui, ce n'est pas idéologique quand c'est rendu que  
5           le OCDE puis le FMI, puis l'ONU disent la même  
6           chose qu'OXFAM, que les inégalités, quand elles  
7           sont trop élevées, c'est un problème pour  
8           l'économie, la démocratie, la société.

9                        Que même au niveau comptable, c'est  
10           rentable. C'est bien de le savoir, mais c'est  
11           important aussi d'avoir les faits. Puis pour ça,  
12           bien, il faut les données. Ça fait que c'est sûr  
13           que je fais le lien avec l'accès à ces données-là.  
14           Autant au niveau du jeune, ça devrait lui  
15           appartenir, mais également, de façon anonymisée  
16           pour les chercheurs pour qu'ils puissent y avoir  
17           accès.

18           LA PRÉSIDENTE :

19           Merci. Alors, il y aura monsieur Rivard, monsieur  
20           Lebon et madame Tremblay dans le temps qui nous  
21           reste.

22           M. MICHEL RIVARD, commissaire :

23           Monsieur Zorn, j'ai travaillé vingt-cinq (25) ans  
24           comme procureur à la Direction de la Protection de  
25           la jeunesse puis j'ai fait beaucoup de formations.

1           Puis à un moment donné, dans une formation que je  
2           faisais, vous allez voir où est-ce que je m'en vais  
3           avec ça, on demandait aux intervenants sociaux :  
4           Pourquoi vous faites ce travail-là? Pourquoi vous  
5           êtes là-dedans? Ce n'est pas facile, pourquoi vous  
6           êtes là-dedans?

7                        Puis la réponse qui ressortait, savez-vous  
8           c'est quoi : « Je veux faire une différence dans la  
9           vie des enfants. » Ça fait que j'ai trouvé fort  
10          intéressant que vous dites... Vous avez dit, en  
11          début de témoignage : « Le système a fait une  
12          différence. »

13                       Alors, j'ai été très content d'entendre ça  
14          puis je pense qu'ils vont être très contents  
15          d'entendre ça parce qu'ils travaillent fort. Ils  
16          travaillent fort, je l'ai constaté pendant vingt-  
17          cinq (25) ans. Puis ma question concerne ces  
18          intervenants-là, surtout ceux qui travaillent en  
19          contexte d'autorité.

20                       Je ne dis pas que ceux qui travaillent en  
21          première ligne, tout ça, le travail est plus  
22          facile, ce n'est pas ça que je dis, mais ceux qui  
23          travaillent en contexte d'autorité. Puis il y a une  
24          intervenante qui nous a dit ça, hier, elle a  
25          dit : Écoutez, ce n'est pas facile de travailler en

1           contexte d'autorité, c'est des gens où on leur  
2           impose des choses.

3       Q. **[16]** Comment on pourrait faire pour... Qu'est-ce  
4           que... Avez-vous des suggestions pour valoriser  
5           leur travail, ces personnes-là qui travaillent en  
6           contexte d'autorité à la DPJ? Avec des gens qui ne  
7           sont pas volontaires?

8                       Des fois, ça peut être volontaire, mais  
9           souvent ils ne le sont pas. Il y a des burn out. On  
10          change d'emploi parce qu'on dit : « Je ne suis plus  
11          capable. J'ai des enfants puis là, je veux une vie  
12          plus stable. » C'est ce qu'on nous disait, hier.  
13          Alors, comment on pourrait valoriser leur travail,  
14          ces gens-là, ces intervenants-là? Merci.

15       R. Une grosse commande. Le contact avec les jeunes, ce  
16          qui n'est pas toujours aisé lorsqu'on sait qu'avec  
17          le taux de roulement puis aussi avec les  
18          changements d'affectation, quand le jeune, enfin,  
19          fait la paix avec son passage en centre jeunesse,  
20          tente d'y retourner puis généralement la plupart  
21          des intervenants et intervenantes qu'il a connus,  
22          ils ne sont plus là.

23                      Ça fait que peut-être une façon de  
24          retrouver contact parce qu'il y a beaucoup de  
25          jeunes qui veulent retrouver contact. Ça, ça peut

1 être leur paie pour l'année, dans beaucoup de cas.  
2 Un système anonyme où est-ce que les deux  
3 personnes....

4 On fait la même chose pour les  
5 retrouvailles de parents biologiques où est-ce  
6 qu'on demande aux deux personnes concernées, de  
7 façon anonyme : « Voulez-vous rentrer en contact? »  
8 Ça se fait. Ça, ça pourrait être une solution.

9 Deuxième chose, être valorisés en termes  
10 de : « Regardez tous les succès que vous  
11 réussissez. » Tant mieux pour la Commission de les  
12 faire ressortir parce qu'encore une fois, ils  
13 plantent des graines dans le coeur de ces jeunes-  
14 là, ils ne les voient généralement pas germer.

15 Le fait d'avoir des études qui démontrent à  
16 quel point ça fait une différence, que ça fait  
17 baisser le taux de suicides de tant, que ça fait  
18 augmenter leur taux de succès en éducation de tant.  
19 C'est une bonne façon de valoriser une personne qui  
20 dédie sa vie professionnelle là-dedans, c'est aussi  
21 de mieux la payer puis de lui donner les outils  
22 pour qu'elle puisse réussir.

23 Ça fait que de les écouter, ça serait peut-  
24 être aussi un point de départ. Puis on parle de  
25 contexte d'autorité, je veux faire un clin d'oeil à



1 ce que monsieur Gosselin disait tout à l'heure à  
2 propos des jeunes en situations d'autorité, t'sais.

3 Je n'étais pas juste en Protection de la  
4 jeunesse, j'étais aussi en garde fermée pendant  
5 quatorze (14)... de sept (7) mois puis garde  
6 ouverte pendant un autre sept (7) mois. Euh... j'ai  
7 eu à peu près quoi? Une demi douzaine de centres  
8 jeunesse? Admettons une dizaine de lieux différents  
9 avec une dizaine d'intervenants, intervenantes,  
10 dans chacun des cas.

11 Il n'y a pas eu... On me pose souvent la  
12 question : « As-tu eu une personne qui a fait la  
13 différence? » Non, c'est beaucoup de personnes de  
14 différentes façons, puis c'est cumulatif. C'est  
15 souvent des petites différences en plus des grosses  
16 différences du système. Puis ces petites  
17 différences, bien, ça se trace moins dans les  
18 études.

19 Mais sur les cent (100) personnes que j'ai  
20 côtoyées pendant mon adolescence... Moi,  
21 j'entendais souvent : « Ah, bien, écoute centre  
22 jeunesse, ce n'est pas bon, c'est traumatisant. »  
23 Il n'y a pas une personne dans le système que je  
24 peux dire, avec mon âme et conscience, qu'il n'a  
25 pas fait du mieux qu'il ou elle a pu.

1                   Puis ça a fait un monde de différence. Puis  
2                   comme un parent qui dit à son enfant : « Tu ne  
3                   devrais pas faire ça. » ou « Tu devrais garder en  
4                   tête telle affaire. » Le jeune, la plupart du  
5                   temps, il ne l'entend pas. Il s'en rappelle, par  
6                   contre, puis il va s'en rappeler plus tard. Puis  
7                   là, comme tout d'un coup, ça va faire du sens.

8                   D'être capable de leur transmettre ce  
9                   message, ça pourrait être aussi une bonne façon de  
10                  valoriser l'excellent travail qu'ils font déjà  
11                  parce qu'ils consacrent leur vie professionnelle à  
12                  quelque chose qui, malheureusement, n'a pas la  
13                  reconnaissance sociale qui vient avec d'autres  
14                  boulots aussi difficiles comme celui d'infirmière  
15                  ou de personnes qui dédient leur vie à changer la  
16                  vie de ces jeunes-là.

17                LA PRÉSIDENTE :

18                Merci. Monsieur Lebon.

19                M. ANDRÉ LEBON, commissaire :

20                Merci beaucoup de votre témoignage. C'est assez  
21                percutant parce que vous avez fait un tour. Vous  
22                avez, à la fois, parlé de certains énoncés  
23                identitaires québécois qui sont à la base d'un  
24                système puis à la base de grands principes, puis je  
25                pense que ce n'est pas les principes qui sont

1 questionnés, c'est plus leur application ou leur  
2 fragilisation dans les dernières années.

3           Merci de nous rappeler ça. Merci aussi de  
4 rappeler, de nous faire des suggestions assez  
5 intéressantes et brillantes concernant comment on  
6 peut améliorer nos services. Vous avez été très  
7 clair là-dessus, notamment sur la nécessité de  
8 documenter, la nécessité de mesurer, la nécessité  
9 d'harmoniser ces pratiques-là.

10           Vous nous avez rappelé la place de la CGQ  
11 qui n'a jamais été remplacée. Je pense qu'il a des  
12 enjeux que vous nous mettez sur la table, au plan  
13 systémique. Mais ce que je veux vous dire le plus  
14 merci, c'est de nous rappeler que le succès que  
15 vous incarnez bien, il est dû à une deuxième puis  
16 une troisième chance, puis ça, il y a pleins de  
17 jeunes qui en ont bénéficié.

18           Puis même... puis on en a vu toute la  
19 semaine là. Puis même si leur réussite n'est pas  
20 toujours aussi spectaculaire que la vôtre, ils  
21 n'ont pas tous des doctorats, mais ils sont venus  
22 nous dire qu'est-ce qui aurait pu et qu'est-ce qui  
23 a fait une différence pour eux.

24           Même quand ils nous disaient qu'est-ce qui  
25 aurait pu? C'est parce qu'ils ne l'avaient pas eu,

1           mais quelque part, ils l'ont retrouvé dans un passe  
2           que le réseau s'est fait à lui-même puis ces gens-  
3           là ont fini par le recevoir. Puis ça, je trouve que  
4           là-dessus, vous avez été éloquent quand vous avez  
5           dit : « Ça prend du temps de développer un lien  
6           avec un jeune. » Il faut se rappeler ça.

7                       Puis vous venez de nous rappeler que ce  
8           n'est pas forcément sur une personne que ça repose,  
9           c'est sur un ensemble de bonnes intentions. Moi,  
10          après vingt (20) ans de travail avec les jeunes en  
11          contact direct, j'ai vu des succès. Certains sont  
12          venus me le redire. Ils ont pris le temps de venir  
13          me le redire, que ça soit de venir me présenter  
14          leurs enfants ou de venir dire : « Moi, j'ai fait  
15          le choix de ne pas en avoir des enfants, parce que  
16          j'aurais été un père atroce parce que je n'avais  
17          pas la responsabilité qu'il faut. Alors, au moins  
18          j'ai évité le pire...

19       R. Hum.

20       Q. **[17]** ... je n'ai pas fait ça. » Ça en est des  
21       succès, ça. Il y en a qui ont fait juste deux  
22       séjours en prison au lieu de passer le reste de  
23       leur vie en prison. Ils sont venus me dire merci.

24                       Ça fait que moi, quand vous nous rappelez  
25       ça là, vous nous rappelez que le système, c'est...

1 Vous avez dit : « Le système s'est adapté à moi. »  
2 Puis ça, je pense que ça prend une diversité  
3 d'offres puis il n'y a pas un « one size fits all »  
4 qui peut répondre à ça.

5 Mais ce que vous avez surtout rappeler,  
6 c'est quand on donne... Puis vous avez parlé, peut-  
7 être, d'une structure qui serait fédérative, qui  
8 pourrait faire ce travail-là de plaidoyer,  
9 d'harmonisation des pratiques, de vigilance sur nos  
10 moyens.

11 Vous avez aussi dit : « Incluez donc des  
12 jeunes » puis moi, je pense que notre première  
13 semaine nous le rappelle fortement... Puis malgré  
14 votre succès, vous les intégrez. Moi, je trouve que  
15 c'est votre force. Vous ne prétendez pas que vous  
16 êtes le modèle universel, vous dites : « Il y en a  
17 des succès, puis la deuxième chance là, il y a  
18 mille (1000) façon de la prendre.

19 Alors, tant qu'à moi, votre séjour ou votre  
20 passage... Votre séjour dans la vie puis votre  
21 passage à la Commission va être marquant. Merci. Ce  
22 n'était pas une question.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci. Je laisse la parole, maintenant à Gilles  
25 Fortin.

1 M. GILLES FORTIN, commissaire :

2 Oui. Je veux revenir à votre dernière intervention  
3 suite à la question de mon collègue Rivard. Ce  
4 qu'on entend dans les médias, ce qui est publicisé,  
5 c'est le contraire de ce que vous avez dit. Les  
6 taux de suicide en centres jeunesse ou chez les  
7 enfants de la DPJ est plus élevé qu'ailleurs. La  
8 sous-scolarisation est remarquable. La délinquance,  
9 la toxicomanie, et caetera.

10 Alors, on nous présente toujours ça comme  
11 étant des enfants de la DPJ plutôt que de nous  
12 présenter ça comme des enfants souffrants.

13 Q. **[18]** Et comment on peut documenter, quantifier, que  
14 n'eut été de l'intervention des Services jeunesse,  
15 le taux de suicide, le taux de délinquance, le taux  
16 de ci, de taux de... aurait été pire? Est-ce que  
17 c'est faisable?

18 R. Je vais mettre mon chapeau de chercheur de sciences  
19 sociales. La meilleure pratique pour ça, c'est  
20 d'avoir les données brutes, croisées,  
21 longitudinales. De pouvoir croiser des données sur  
22 tous les facteurs qui peuvent avoir une influence  
23 et de pouvoir avoir des données, pas juste sur les  
24 jeunes de centres jeunesse, mais aussi sur les  
25 autres parce que vous avez besoin d'un groupe-test

1 pour être capable de différencier, de vraiment  
2 allouer l'impact réel qu'X ou Y politique a eu ou  
3 intervention.

4 Il y a des façons de le mesurer, c'est  
5 possible de le faire. Ça, c'est la meilleure  
6 pratique. On a parlé du nec le plus ultra. Ensuite,  
7 bien, avec les données qui sont disponibles, des  
8 fois on peut le faire par référence, mais c'est  
9 super important d'avoir accès à des données de  
10 qualité, d'avoir accès aux ressources financières  
11 pour mener ce type d'études, d'avoir...

12 S'il y a une différence... Une des  
13 différences que la Commission peut faire, une des  
14 nombreuses différences que la Commission peut  
15 faire... Là, présentement, le Gouvernement, il  
16 s'est... le système public ne peut pas vraiment  
17 vous refuser de vous donner accès à certaines  
18 connaissances. La porte est ouverte. Si vous voulez  
19 faire une différence, assurez-vous donc de la  
20 garder ouverte pour tous les chercheurs qui veulent  
21 s'y intéresser parce qu'il y a combien de  
22 chercheurs et de chercheuses qui veulent accéder  
23 aux données, ils ne peuvent pas. Pourquoi?

24 Ils n'ont pas le temps, le Gouvernement...  
25 je les comprends là jusqu'à un certain point, il

1 n'a pas l'autorité. Il y a des excuses qui sont  
2 mises de l'avant, le principe de la confidentialité  
3 ou que sais-je? Il y aura pleins d'obstacles qui  
4 vont s'ajouter.

5 Je suis désolé là, mais si le Ministre ou  
6 la Ministre dit : « Là, là, on va donner accès aux  
7 données, tout le temps, puis v'la un budget. » Puis  
8 on va simplifier le processus puis on va s'assurer  
9 que les chercheurs et chercheuses, soient impliqués  
10 dans chacune des étapes. Comme tout d'un coup,  
11 chacun de ces problèmes vont magiquement  
12 disparaître.

13 Alors, si on veut être capable de le  
14 mesurer, bien, il y a des façons de faire. Les  
15 chercheurs vont pouvoir vous le dire. Puis c'est  
16 sûr que ça, ça va pouvoir aider parce que pour le  
17 reste, oui, j'ai eu des grands succès, mais j'ai  
18 aussi eu... J'ai fait pas mal toutes les drogues,  
19 sauf l'héroïne. J'ai fait une piaule. J'ai encore  
20 une marque sur la main de la vitre qui m'a coupé,  
21 qui me rappelle, au quotidien, mon passé.

22 J'ai eu l'occasion de faire bien des  
23 bêtises et je suis aussi un ancien jeune de centres  
24 jeunesse et je suis aussi quelqu'un qui a une  
25 personnalité à l'extérieur de cela. Tout comme des



1 personnes issues de groupes minorisés vous le  
2 diront : « Ça a un impact sur ma vie, ma couleur de  
3 peau ou mon origine, ou mon genre, mais ce n'est  
4 pas juste ça ce que je suis. »

5 Puis c'est sûr que si on a un message  
6 médiatique qui dit : « Je vais te mettre dans une  
7 petite case. » Bien, le message va être pas mal  
8 limité parce que, ce que le journaliste ou la  
9 journaliste va retenir, comme par magie, ça va  
10 cadrer avec la trame narrative que cette personne  
11 veut vendre au public.

12 Alors, si on leur donne l'occasion de  
13 pleinement s'exprimer, bien, je pense qu'ils vont  
14 pouvoir définir leur propre trame narrative, puis  
15 je pense que d'ailleurs, c'est une des raisons  
16 pourquoi mon histoire a été connue puis elle  
17 pouvait bien résonner ailleurs, c'est que ça ne  
18 cadrerait pas avec ces préjugés-là puis il a fallu  
19 que je joue selon les règles des médias pour que ça  
20 puisse déboucher, que ça puisse ressortir, à  
21 prendre en compte.

22 Q. [19] Oui. Je pense que je voudrais juste apporter  
23 le point suivant. C'est sûr que des études comme  
24 celles-là, des témoignages comme le vôtre, ce n'est  
25 pas juste pour permettre aux intervenants de se

1 féliciter et de se réconforter de leur travail,  
2 mais c'est une façon de connaître, de valider, les  
3 bonnes pratiques. Et donc, c'est rendre service à  
4 l'ensemble de la communauté des jeunes en  
5 souffrance. Est-ce qu'on est d'accord là-dessus?

6 R. On est d'accord puis j'ajouterais que... À  
7 souligner, la Direction de la Protection de la  
8 jeunesse a un institut universitaire qui est collé  
9 directement dessus de façon à ce que cette  
10 organisation...

11 Prenons un pas de recul pour regarder à  
12 quel point c'est exceptionnel. Une organisation qui  
13 est peu connue du public, qui n'a pas bonne presse,  
14 a quelque chose à l'intérieur d'elle pour lui  
15 dire : Basons-nous sur les meilleures pratiques  
16 puis critiquez-nous de façon à ce qu'on change  
17 notre approche pour l'adapter aux meilleures  
18 pratiques. »

19 En termes de recherche sur les  
20 organisations là, il y en a peu qui sont prêtes à  
21 s'exposer à ce genre de critiques de façon  
22 systématique et de façon constructive. Chapeau à ce  
23 niveau-là, c'est le genre de choses qui méritent  
24 d'être encouragées.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, en vous remerciant, Monsieur Zorn. Au début  
3 de votre intervention, vous avez dit : « Jusqu'à  
4 aujourd'hui, quand je dis que je suis un ex-enfant  
5 de la DPJ, on me dit : Ça ne paraît pas. » Je veux  
6 juste vous dire, ce qui paraît en ce moment, quand  
7 je vous regarde, je vois un jeune parmi tant de  
8 jeunes avec qui j'aurais envie d'aller prendre une  
9 bière ou quelques verres de vin. Merci infiniment.  
10 Oui, ça serait pour jaser d'avenir parce que vous  
11 réfléchissez beaucoup et merci infiniment et bon  
12 succès. Je sais que vous ne voulez pas servir de  
13 modèle, mais acceptez que vous en êtes un pour ces  
14 jeunes-là, puis ils ont un « Nicolas » qu'ils  
15 peuvent suivre et vous devez vivre avec ça là. Je  
16 ne veux pas en rajouter, mais c'est extraordinaire.  
17 Alors, merci infiniment pour votre passage, ce  
18 matin. Merci beaucoup.

19 R. Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Je ne voulais pas vous faire pleurer. Je voulais  
22 que vous me disiez quand est-ce qu'on va se voir  
23 pour aller prendre un verre là. C'était ça, je  
24 quêtait là...

25 R. C'était mon deuxième point, ça.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 O.K. On va s'arrêter dix (10) minutes, le temps de  
3 l'arrivée de l'autre témoin.

4 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

5 REPRISE DE L'AUDIENCE

6

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Merci. Alors, on va maintenant entendre Gabriel  
9 Darquenne, qui intervient à titre personnel, mais  
10 aussi comme étudiant en droit. Et il va nous parler  
11 de son parcours au sein des Services de protection  
12 de la jeunesse puis des défis qu'il a dû surmonter  
13 et des leçons qu'il en a tiré aussi. Alors on a une  
14 heure (1 h) ensemble. La suggestion c'est à peu  
15 près quinze minutes (15 min) de présentation et  
16 ensuite des échanges avec les commissaires. Ça va?

17 M. GABRIEL DARQUENNE :

18 Ça va.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Avant de vous laisser la parole, je vais demander  
21 au greffier de vous assermenter.

22

23

24

25

1           **GABRIEL DARQUENNE,**

2           (Sous serment)

3

4           LA PRÉSIDENTE :

5           Q. **[20]** Alors la parole est à vous.

6           R. Merci. Merci de me recevoir ici aujourd'hui, en  
7           espérant pouvoir y apporter une contribution. Mon  
8           histoire à moi a commencé lorsque j'avais huit ans,  
9           en mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1999).  
10          C'est lors de la séparation de mes parents que la  
11          DPJ a commencé à intervenir dans mon dossier. À ce  
12          moment-là, je n'étais pas placé. On est dans un  
13          contexte à ce moment-là d'aliénation parentale,  
14          violence conjugale, problèmes d'alcool pour ma  
15          mère. Plusieurs problèmes se manifestent. Excusez.

16          LA PRÉSIDENTE :

17          Q. **[21]** Je le sais que c'est pas facile puis des fois  
18          on ne s'y attend pas, ça fait remonter beaucoup  
19          d'émotion.

20          R. Oui, oui.

21          Q. **[22]** C'est correct, on comprend. Puis prenez votre  
22          temps parce que ce qui est important c'est ce que  
23          vous allez être capable de nous dire.

24          R. Tout à fait. Donc, je vais continuer. Donc, à ce  
25          moment-là je réagis fortement à la séparation de

1 mes parents. Problèmes de comportement, je suis  
2 renvoyé de deux écoles primaires dans la même  
3 année. Malgré tout, je me tiens à l'école, j'aime  
4 l'école, je maintiens des bons résultats scolaires,  
5 donc je continue un processus scolaire régulier.  
6 Par contre, plus le temps avancera plus mes  
7 problèmes de comportement se manifesteront. Et vers  
8 l'âge de dix (10) ans lorsqu'une soirée je dis à ma  
9 mère : « Ah, je veux donc retourner chez papa ».   
10 Maman se fâche et elle dit : « Ben tu vas y  
11 retourner chez papa ». Donc, elle prend mes choses,  
12 les met dans un sac de poubelle puis me dépose chez  
13 l'employeur de mon père. Puis elle dit à son  
14 employeur, elle dit : « Reprenez-le, c'est son père  
15 qu'il veut voir puis, moi, je ne peux plus m'en  
16 occuper ». Donc, ce soir-là, la première fois que  
17 j'ai eu contact indirectement avec la DPJ, en fait  
18 c'est la police qui est venue me chercher chez  
19 l'employeur de mon père puis qui est allée me  
20 déposer dans un... la première nuit au poste et le  
21 lendemain, comme mesure d'urgence, dans une unité  
22 de centre d'accueil fermée. L'unité l'Aquarelle à  
23 Longueuil.

24 À ce moment-là, je me souviens comme quoi  
25 que peu d'explications m'étaient fournies puis

1 j'avais un peu de difficulté à comprendre pourquoi  
2 j'étais là, pourquoi je devais être enfermé,  
3 pourquoi dans cette place-là on n'avait pas le  
4 droit de sortie, pourquoi je ne pouvais pas voir  
5 mes parents, où il était donc mon père, que je  
6 voulais donc voir. Et c'était un peu difficile. Le  
7 début de semaine est arrivé, je suis repassé devant  
8 les tribunaux et on m'a maintenant envoyé vers ma  
9 première famille d'accueil à Greenfield Park.

10 Cette famille d'accueil-là, je n'ai pas  
11 fait long feu parce que je voulais recevoir du  
12 linge de mon père et je souhaitais que ce soit mon  
13 père qui vienne m'en donner, mais ça n'avait pas pu  
14 arriver. Donc, un jour, lorsque la famille  
15 d'accueil a voulu me donner du linge j'ai pris le  
16 linge et je leur ai garroché en plein visage en  
17 leur disant : « Je veux que ce soit mon papa! »  
18 Puis je ne comprenais pas. Une autre chose qui  
19 était un peu spéciale de cette famille d'accueil-là  
20 c'est qu'on vivait dans le sous-sol, moi et un  
21 autre jeune et on mangeait dans le sous-sol. On  
22 vivait dans le sous-sol. C'était une belle maison.  
23 On était traité peut-être différemment des gens qui  
24 vivaient là. Les adultes vivaient en haut,  
25 lorsqu'ils recevaient de la famille c'était en haut

1 puis nous, on n'avait pas accès à cet endroit-là.

2           Donc, après ça j'ai été acheminé vers une  
3 autre famille d'accueil à ce moment-là à Candiac.  
4 Cette famille d'accueil-là c'est encore la même  
5 chose, j'ai encore besoin de mes parents, je ne  
6 comprends pas tout à fait pourquoi je suis placé en  
7 famille d'accueil, puis un bon jour le jeune  
8 biologique de la famille d'accueil me dit : « Ah,  
9 viens jouer avec moi, là, puis si tu viens pas  
10 jouer avec moi je le dis à ma mère ». Puis je me  
11 suis fâché puis je l'ai frappé. Donc, ça n'a pas  
12 été long encore, quelques jours après on m'a sorti  
13 de la famille d'accueil pour ensuite me placer en  
14 foyer de groupe à Valleyfield, une unité qui  
15 s'appelle Le Colibri.

16           À ce moment-là, je suis rendu à peu près à  
17 l'âge de onze (11) ans, cinquième année du  
18 primaire. J'ai pu à ce moment-là continuer l'école,  
19 ça a bien été. Il y avait également un processus de  
20 responsabilisation des jeunes, qu'on était  
21 récompensé lorsque ça allait bien. J'ai pu  
22 bénéficier de ça, ça m'a appris à être un peu plus  
23 mature, j'ai eu une amélioration au niveau de mes  
24 troubles de comportement, qui ne se répétaient pas  
25 dorénavant. Je ne me battais pas avec les jeunes à



1 l'école, je ne faisais pas de trouble, j'étais plus  
2 studieux. Donc, j'ai pu réintégrer le foyer  
3 familial avec mon père. J'étais très content à ce  
4 moment-là, tout allait bien.

5           Donc là, je suis rendu à l'âge de douze  
6 (12) ans, je réintègre le milieu familial pour  
7 quelques mois. Tout va bien, puis mon père se fait  
8 une nouvelle copine, on décide d'emménager à la  
9 ville de La Plaine. Évidemment, pour moi qui avais  
10 toujours grandi sur la Rive-Sud de Montréal,  
11 c'était un petit peu difficile parce que je ne  
12 connaissais plus personne, j'étais loin de mes  
13 proches, loin de l'environnement que je connais,  
14 là, c'était plus la campagne en fait où est-ce que  
15 j'étais, donc tout était différent. Puis un bon  
16 soir j'ai décidé de sortir... j'ai décidé de sortir  
17 pour essayer de me familiariser avec les amis, puis  
18 j'avais volé une bouteille d'alcool, puis je  
19 trouvais ça drôle à ce moment-là, mais mon père  
20 n'avait pas apprécié. On m'a mis en conséquence  
21 dans ma chambre pendant une trentaine de jours à ce  
22 moment-là. Je crois que ce que mon père espérait  
23 c'était que je m'excuse, mais je ne comprenais pas  
24 vraiment ce que j'avais fait de mal. Je crois que  
25 j'avais juste que douze (12) ans, j'aurais peut-

1 être voulu qu'on me l'explique. Je voulais me faire  
2 des amis. Dans ma tête, je ne voulais pas faire  
3 quelque chose de mal.

4           Donc, ça, ça a été un passage difficile  
5 parce que je mangeais dans ma chambre, j'allais à  
6 l'école, je revenais chez moi. J'étais toujours  
7 dans ma chambre, je mangeais dans ma chambre. Puis  
8 un jour j'ai décidé de... de ne plus laisser ça  
9 passer, j'ai décidé d'appeler ma grand-mère  
10 maternelle pour lui laisser savoir. Puis mon père  
11 n'a pas apprécié ça, donc mon père a, tout comme ma  
12 mère l'avait fait quelques années auparavant, pris  
13 mes choses, mis dans un sac de poubelle, puis aller  
14 me déposer au bureau des travailleurs sociaux (sic)  
15 à Longueuil, puisque c'était la seule ressource  
16 qu'il connaissait. À ce moment-là, mon père me  
17 déclare comme étant un jeune qui a des troubles de  
18 comportement, puis tout, donc on me réintègre vers  
19 un centre de réadaptation avec type d'unité fermée.

20           Ce qui a été spécial quand je suis arrivé à  
21 l'unité à Joliette, c'est qu'il n'y avait pas de...  
22 il n'y avait pas de place. Habituellement, il y a  
23 une unité d'engorgement qui sert à... ensuite  
24 envoyer chaque jeune vers chaque unité. Par contre,  
25 moi, cette unité d'engorgement-là était pleine.

1       Donc, j'ai été dans l'unité d'engorgement de  
2       l'engorgement. Donc, ça, c'était... c'était spécial  
3       aussi parce que c'étaient quand même quatre murs  
4       cloisonnés, fermés, pas de vitre. On mangeait là,  
5       il y avait les tapis... il y avait les tapis par  
6       terre puis on disait : « Mais c'est en attente que  
7       tu puisses intégrer une unité ». Puis ça, je me  
8       souviens particulièrement que ça causait beaucoup  
9       de stress parce que là t'étais avec d'autres  
10       jeunes. On n'était pas beaucoup là-dedans, peut-  
11       être trois-quatre, mais après ça il fallait que tu  
12       changes encore d'unité, il fallait que tu changes  
13       d'éducateur, il fallait que tu rencontres d'autres  
14       jeunes. Tu savais que t'allais être transféré, donc  
15       ça m'avait occasionné beaucoup de stress, beaucoup  
16       de pleurs pour un jeune homme de douze (12) ans à  
17       ce moment-là. Pour finalement être placé vers  
18       l'unité d'engorgement à Joliette pendant un mois,  
19       où est-ce que là on est mélangé plus selon les  
20       formes d'âges, pour finalement être rapatrié vers  
21       une unité de type dix-quatorze (10-14) ans, une  
22       unité qui convenait peut-être plus à mes besoins et  
23       répondait aux besoins d'un jeune de cet âge-là.

24                J'ai fait à peu près sept mois au total à  
25       Joliette, puis je me souviens que c'était difficile

1 parce que les écoles... les unités fermées on fait  
2 l'école à l'interne puis ça a pris du temps avant  
3 que je puisse intégrer l'école. Peut-être trois-  
4 quatre mois, puis moi je désirais continuer mes  
5 études. Pour moi, c'était important. Donc, j'ai été  
6 trois-quatre mois dans une unité-là à attendre.  
7 Pendant que les jeunes, je les voyais quitter pour  
8 aller à l'école. Moi, ce que je voulais c'était  
9 aller les rejoindre. Puis finalement, quand j'ai pu  
10 intégrer l'école, heureusement, ayant de bonnes  
11 capacités j'ai réussi à finir mon secondaire en  
12 dedans de deux ou trois mois, mon secondaire 1.  
13 Donc, ça m'a pris deux-trois mois faire mon  
14 secondaire 1, heureusement j'ai réussi.

15 À la suite de ça, on a décidé de me  
16 rapatrier vers la Rive-Sud de Montréal pour que je  
17 puisse me rapprocher de ma mère. Parce que mon père  
18 n'étant plus vraiment dans le décor à ce moment-là.  
19 Je suis dans une unité de type semi-ouverte. Je  
20 peux intégrer l'école scolaire régulière. Le  
21 secondaire régulier. J'ai même été dans le multi-  
22 sport parce que pour moi c'est important de faire  
23 du sport. J'ai pu faire du basket avec  
24 l'autorisation du juge, et caetera. Donc, ça m'a  
25 permis de vivre une vie un petit peu plus régulière

1 en quelque sorte. Puis toujours selon mon  
2 comportement on voyait que j'étais pas un jeune qui  
3 « fitait » nécessairement dans le cadre d'une unité  
4 semi-ouverte. On m'a transféré vers une famille  
5 d'accueil, une première famille d'accueil encore à  
6 Greenfield Park. Où je suis resté là pendant à peu  
7 près une année. Donc, là on se trouve vers l'âge de  
8 treize-quatorze (13-14) ans, pour ensuite me  
9 transférer chez le fils de cette famille d'accueil-  
10 là, parce que j'avais fait une niaiserie. J'avais  
11 bafouillé, puis on m'a donc transféré vers une  
12 prochaine famille d'accueil, qui était mieux  
13 adaptée. Puis à ce moment-là, la personne qui  
14 s'occupait de moi... l'homme qui s'occupait de moi  
15 était pour moi un mentor, quelqu'un en qui  
16 j'accordais énormément d'importance, avec qui je  
17 m'étais familiarisé et attaché.

18 Puis créant des liens avec cette personne-  
19 là, mais également avec les huit autres jeunes avec  
20 qui je vivais, c'étaient pour moi des frères et des  
21 soeurs. Arrive l'aube de mes seize (16) ans, vers  
22 mes seize (16) ans on me dit comme quoi que... que  
23 je vais devoir déménager parce que je suis rendu  
24 trop vieux pour la famille d'accueil.

25 Je me souviens à ce moment-là que je ne

1 comprends pas pourquoi parce que la travailleuse  
2 sociale arrive un jour, puis elle me dit : « Tu  
3 dois changer de famille d'accueil ». Je lui dis :  
4 « Pourquoi? » Elle dit : « T'es rendu trop vieux  
5 pour être ici ». J'ai dit : « Mais c'est pas  
6 vraiment une raison, ça ». Puis elle me dit :  
7 « C'est comme ça ». Elle dit : « Au moins on te  
8 garde dans la famille », ça fait qu'on m'a envoyé  
9 chez la tante du monsieur chez qui j'étais.

10 C'est vrai que je suis resté dans la  
11 famille, ça fait qu'au moins il y avait ça. Puis  
12 cette famille d'accueil-là, je suis resté jusqu'à  
13 peu près l'âge de dix-sept (17) ans. Puis une  
14 journée dans le coin de l'anniversaire de ma mère,  
15 le vendredi je dis à la plus grande fille de la  
16 famille d'accueil, qui a trente (30) ans environ à  
17 ce moment-là, comme quoi que je quitte pour la fin  
18 de semaine chez ma mère. C'était la fête à ma mère,  
19 je voulais passer le week-end avec elle, souligner  
20 sa fête. Et le message ne se rend pas à la famille  
21 d'accueil. Donc, le samedi matin je reçois un appel  
22 disant : « T'es où, Gabriel? » « Ben, je suis chez  
23 ma mère ». Il dit : « Mais pourquoi tu ne nous l'a  
24 pas dit? Pourquoi tu ne nous a pas avisés? » J'ai  
25 dit : « Ben j'ai avisé Chantal », j'ai dit « ça

1 fait partie de mon plan d'intervention aussi, je  
2 veux dire c'est normal que je vais chez ma mère ».   
3 Puis j'ai dit : « En plus, c'est sa fête  
4 aujourd'hui, c'était sa fête samedi ». Je me  
5 souviens l'homme qui était le père de la famille  
6 d'accueil me dit : « Si tu rentres pas tout de  
7 suite, on te met dehors ». À ce moment-là, cet  
8 ultimatum-là me roule beaucoup en tête. Je  
9 travaillais à ce moment-là, j'avais un de mes  
10 premiers d'emploi, je tenais à le garder. Puis en  
11 plus, il y avait l'anniversaire de ma mère. Donc,  
12 j'ai décliné, j'ai dit : non, je vais aller  
13 travailler puis après je vais aller au souper  
14 d'anniversaire à ma mère parce que je veux être là  
15 pour ma mère. Et évidemment, je me suis fait mettre  
16 dehors.

17 Donc là, j'ai passé environ un mois chez ma  
18 mère parce que ma mère ayant des problèmes  
19 d'alcool, la relation est conflictuelle, je ne  
20 pouvais peut-être pas rester là à long terme.  
21 C'était une solution temporaire. Et on a trouvé  
22 pour moi une place en appartement supervisé. Je ne  
23 voulais vraiment pas y aller au début, je me  
24 souviens à quel point ça ne m'intéressait pas, pour  
25 moi. C'était de me dire : hey, tu vas en

1 appartement à l'âge de dix-sept (17) ans, il faut  
2 que tu... il faut que tu deviennes un adulte  
3 quasiment, cuisine, responsabilités, ménage,  
4 travail, etc.

5 Mais j'ai fini par accepter parce que je  
6 trouvais que c'était une bonne ressource pour moi.  
7 Ça m'a beaucoup aidé pendant un bout de temps.  
8 J'avais entamé le cégep, je continuais mes études  
9 en sciences humaines. Mais arrivé à l'âge de dix-  
10 huit (18) ans on m'a dit : « Gabriel, tu dois  
11 quitter ». Puis je me souviens à ce moment-là  
12 d'avoir demandé qu'on rallonge ce... qu'on rallonge  
13 ce délai-là. Puis on m'a répondu : « Mais il y a  
14 d'autres cas plus urgents, ça fait qu'on... on doit  
15 passer au prochain ».

16 Puis je trouvais ça dommage parce qu'étant  
17 aux études, j'avais besoin de me concentrer sur mes  
18 études puis ayant passé par où j'ai passé, je sais  
19 que peu de jeunes vont au cégep ou peu de jeunes  
20 ont l'intention de faire des études universitaires.  
21 Donc, au moment où est-ce que j'avais besoin d'un  
22 support réel, je me suis senti un peu abandonné. Le  
23 seul délai de prolongation qu'on m'a accordé, puis  
24 je me souviens c'est parce que ma fête, moi, est le  
25 treize (13) décembre, donc j'étais à la fin de...



1 mes examens finaux. Puis on m'a dit : bien écoute,  
2 on peut te rallonger ça, mais de deux semaines.  
3 Donc, j'ai déménagé entre Noël et le jour de l'An.  
4 Mais évidemment, j'aurais voulu que ce soit peut-  
5 être deux ans, je ne sais pas. Un petit peu plus de  
6 temps ou qu'on m'aide à trouver une autre  
7 ressource. Ça n'a pas été fait, donc à partir de là  
8 j'ai eu dix-huit (18) ans, je me suis ramassé dans  
9 une certaine situation d'itinérance. J'ai dû aller  
10 vivre chez beaucoup, beaucoup de gens. Des parents  
11 d'amis m'ont accueilli, des amis m'ont accueilli.  
12 Je me suis promené beaucoup, je compte maintenant à  
13 mon actif trente-huit (38) déménagements. Mais ça  
14 m'a créé une certaine résilience et une certaine  
15 force, que j'apprécie aujourd'hui. Donc... et voilà  
16 que maintenant j'ai vingt-sept (27) ans, j'ai...  
17 j'achève mon Bac. en droit et je suis rendu où...  
18 où je suis maintenant. Il me reste que deux mois.  
19 Je suis très content de... de ça, après beaucoup  
20 d'efforts et beaucoup d'embûches.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Merci. Et on va commencer la période d'échanges  
23 avec les commissaires, en débutant avec Danielle  
24 Tremblay?

25

1 Mme DANIELLE TREMBLAY, commissaire :

2 Q. **[23]** Alors bonjour, Gabriel. Merci beaucoup et à  
3 nouveau votre témoignage est excessivement  
4 touchant, ça prend énormément de courage de venir  
5 sur la place publique dévoiler son histoire. Et ce  
6 que je tiendrais à souligner c'est la fin, ces  
7 trente-huit (38) déménagements-là, pour nous,  
8 c'est... Mon Dieu! Trente-huit (38) déménagements.  
9 Mais vous le tournez en facteur de résilience, dans  
10 le sens que : « j'ai appris à me débrouiller, j'ai  
11 appris à... » Alors c'est assez impressionnant de  
12 l'entendre.

13 Vous avez commencé votre histoire lorsque  
14 vous étiez petit, la séparation de vos parents vers  
15 huit ans. Après ça, l'intervention de la DPJ. Est-  
16 ce que... comment on aurait pu mieux soutenir vos  
17 parents dans les difficultés? Parce que, dans le  
18 fond, ce que je comprends c'est que les troubles de  
19 comportement, vous réagissiez à la situation.

20 R. Oui.

21 Q. **[24]** Comment on aurait pu mieux soutenir vos  
22 parents à travers toute cette période difficile-là,  
23 pour faire en sorte finalement que... de vous  
24 éviter ce parcours si difficile-là, qui a entraîné  
25 autant de... autant d'instabilité, autant de

1 changements, autant de... d'embûches, là,  
2 finalement dans tout votre parcours? Est-ce que  
3 vous voyez qu'il y aurait eu, au tout départ,  
4 d'autres possibilités pour faire en sorte que vous  
5 n'ayez pas eu à traverser toutes ces... ces  
6 difficultés-là?

7 R. Tout à fait. Comme je dis, les troubles se sont  
8 manifestés à l'âge de huit ans. À l'âge de huit  
9 ans, on est encore un peu innocent, on ne comprend  
10 pas trop ce qu'on fait. Je ne comprenais pas  
11 pourquoi je réagissais comme ça. Aujourd'hui, je  
12 suis capable de le dire : ah, la séparation de mes  
13 parents, c'était difficile, j'avais vu ci, j'avais  
14 vu ça, le contexte. Les déménagements, le va-et-  
15 vient entre maman, papa. Mais eux avaient également  
16 besoin de support et si on leur avait donné des  
17 ressources, ne serait-ce que psychologiques ou un  
18 travailleur social qui appuyait les parents... mes  
19 parents, s'étant séparés, étaient peut-être perdus.  
20 Ils avaient peut-être besoin, eux aussi, d'un  
21 certain encadrement, là. Pas certain le jeune...  
22 pas uniquement le jeune. Et si on les avait aidés,  
23 si on avait peut-être aidé ma mère à vouloir se  
24 prendre en main pour son problème d'alcool ou si on  
25 avait aidé mes parents à se stabiliser, je crois

1 que ça aurait peut-être pu éviter tout ça, si on  
2 avait déjà bien commencé à la base. Donc oui, moi  
3 j'avais des problèmes. J'ai fait ma part. Moi, je  
4 me souviens au primaire je voyais un  
5 psychoéducateur à l'école primaire. Je voyais des  
6 travailleuses sociales de côté, donc je voulais  
7 faire ma part, mais par contre les parents on les a  
8 un peu délaissés à ce moment-là. Donc oui, un  
9 travail supplémentaire aurait dû être fait, selon  
10 moi, auprès de mes parents qui étaient dans une  
11 situation assez alarmante, là.

12 Je me souviens à l'âge de huit ans on...  
13 les emplois de mes parents ça a mal été, on est  
14 devenus très pauvres. On mangeait... on mangeait  
15 mal, ça allait mal. Moi, j'ai dû abandonner les  
16 sports parce qu'on n'avait plus les moyens de faire  
17 des sports, ma soeur non plus. Si on m'avait peut-  
18 être donné des ressources pour que je puisse  
19 continuer le sport, peut-être aussi que ça m'aurait  
20 évité d'avoir certains troubles de comportement,  
21 mais... Bref, oui, il y a peut-être au certains  
22 manquements à ce niveau-là.

23 Q. [25] Avez-vous eu l'impression que la solution du  
24 placement est arrivé peut-être un petit peu trop  
25 tôt, qu'il y aurait peut-être eu des choses à faire

1        au préalable pour éviter tout ce... tout ce  
2        parcours-là?

3        R. Oui, je crois que oui. Je crois qu'on aurait pu  
4        peut-être éviter le placement parce que j'avais  
5        beau être un jeune peut-être avec certains troubles  
6        de comportement, j'étais... j'étais quand même un  
7        jeune qui était bon à l'école, qui voulait se  
8        concentrer sur l'école et les sports, donc je crois  
9        qu'on aurait dû miser sur ces... sur les forces  
10       plus que sur les faiblesses.

11       Q. **[26]** Hum, hum. Hum, hum. Et vous avez assurément  
12       une très grande résilience personnelle, puis vous  
13       venez de nommer des facteurs de résilience, vos  
14       forces, l'école, les sports, et caetera. Mais au-  
15       delà de cette résilience-là personnelle, qu'est-ce  
16       qui a fait la différence dans votre parcours, qui  
17       fait qu'aujourd'hui vous... vous êtes devant nous,  
18       vous en témoignez de façon très intéressante puis  
19       vous êtes à la veille de terminer votre formation  
20       en droit, qu'est-ce qui... qu'est-ce qui... qu'est-  
21       ce qui a été marquant pour vous, pour vous  
22       permettre... ou vous soutenir dans cette  
23       résilience-là, qui est intrinsèque à vous?

24       R. Je crois que j'ai eu un petit peu de chance parce  
25       que, comme je disais, à l'âge de dix-huit (18) ans

1 quand j'étais seul puis que j'avais besoin d'aide  
2 j'ai réussi à avoir de l'aide d'un peu... d'une  
3 personne à gauche et à droite puis... Et j'avais  
4 des gens qui étaient là pour moi à la bonne place  
5 au bon moment, c'est un peu ça qui m'a aidé, mais  
6 c'est également parce que j'acceptais de vouloir  
7 m'aider puis que j'essayais d'aller chercher l'aide  
8 nécessaire. Donc, moi, ce qui m'a aidé c'était  
9 d'accepter que j'étais dans une situation de  
10 vulnérabilité. Puis quand j'avais des problèmes, je  
11 suis allé consulter. Quand j'avais besoin d'aide,  
12 je demandais de l'aide. Je crois que c'est ça qui  
13 m'a peut-être aidé. Avec un peu... certains bons  
14 samaritains sur mon chemin qui m'ont aidé à  
15 cheminer tranquillement, oui.

16 Q. **[27]** Et que vous avez su reconnaître.

17 R. Et que j'ai su reconnaître, oui.

18 Q. **[28]** Hum, hum. Bon. On a parlé, peut-être qu'au  
19 départ s'il y avait eu davantage d'aide et de  
20 soutien à vos parents ça aurait pu éviter, là, tout  
21 ce parcours-là. Puis on a vu à travers votre  
22 témoignage aussi que vous avez vécu énormément  
23 d'instabilité, mais on... je vous ai peu entendu  
24 parler de... justement des services qui étaient là  
25 pour vous soutenir, pour vous accompagner, pour

1 vous aider. Qu'est-ce que vous avez à en dire?

2 Comment ça se fait que vous n'avez pas eu plus cet  
3 accompagnement-là pendant tout ce parcours-là?

4 R. Ça, c'est une question que je me pose bien, puis ça  
5 semble venir d'une perception erronée du fait que  
6 quand un jeune va « bien », entre guillemets, qu'il  
7 est dans le cadre de la DPJ et quelqu'un qui ne  
8 manifeste pas trop de troubles de comportement puis  
9 qui va bien à l'école, là, en général c'est ça  
10 qu'on regarde, on va moins l'encadrer. Puis, moi,  
11 je donne comme exemple quand j'ai eu dix-huit (18)  
12 ans, quand j'avais réellement besoin d'aide puis  
13 qu'on pouvait m'aider à passer à un prochain  
14 niveau, puis m'aider à m'accomplir, moi et mes  
15 objectifs professionnels, on m'a mis de côté.

16 Donc, on a tendance à mettre de côté les  
17 jeunes qui vont bien pour prioriser ceux qui vont  
18 très mal. Ce qui n'est pas tout à fait mauvais non  
19 plus parce qu'il y en a qui sont dans... qui  
20 étaient peut-être plus réellement dans le besoin  
21 que moi. Par contre, on n'aurait pas dû me laisser  
22 totalement à moi-même. On aurait dû, selon moi,  
23 peut-être m'accompagner parce que je n'étais pas  
24 capable d'y arriver seul. Ça, ça s'est répercuté  
25 justement en une situation d'itinérance et le fait

1 que j'ai pas réussi à obtenir les notes, admettons,  
2 pour aller directement dans... en droit. Ce qui  
3 fait en sorte que je vais avoir vingt-huit (28) ans  
4 quand je vais être avocat, au lieu que j'aurais pu  
5 avoir vingt-trois (23) si j'avais eu le processus  
6 normal. Ça, ça pouvait être une certaine...

7 Q. **[29]** Et pourquoi... comment vous expliquez ça,  
8 qu'il y a certains jeunes qui... qui troublent  
9 moins l'eau? Pourtant... pourtant, tous ces  
10 déplacements-là on a l'impression que très  
11 rapidement, là, on vous déplaçait quand il y  
12 arrivait des incidents, si on peut dire, là.

13 R. Oui.

14 Q. **[30]** Mais pourquoi vous avez l'impression que vous  
15 n'avez pas eu cette attention-là soutenue? Est-ce  
16 que vous avez des explications à ça? Est-ce que...

17 R. J'ai pas vraiment d'explication à ça. C'est peut-  
18 être... c'est peut-être un manquement. Je ne le  
19 sais pas. C'est dur de répondre à cette question-  
20 là.

21 Q. **[31]** Mais de votre point de vue, ça a été difficile  
22 à vivre et ça vous a amené dans des situations  
23 difficiles.

24 R. Oui.

25 Q. **[32]** Vous parlez d'itinérance à dix-huit (18)...



1 R. Oui.

2 Q. **[33]** ... ans.

3 R. Oui, tout à fait. Un exemple de ce qu'on aurait pu  
4 faire peut-être pour m'aider, je travaillais dès  
5 l'âge de quatorze (14) ans. J'avais commencé à  
6 faire des sous. Si on avait établi... évidemment,  
7 vous le savez, tout jeune qui passe par là doit  
8 avoir un plan d'intervention. Mais dans mon plan  
9 d'intervention, il ne contenait pas de... de plan  
10 de vie, mettons. Si on m'avait dit dès l'âge de  
11 quatorze (14) ans, parce qu'on a su que j'allais  
12 être placé jusqu'à majorité vers l'âge de quatorze  
13 (14) ans, de me construire un plan de vie :  
14 Gabriel, qu'est-ce que tu veux faire dans la vie?  
15 Dès l'âge de quatorze (14) ans, qu'on m'avait  
16 dit... puis là, j'avais dit : moi, je veux être  
17 avocat. Bon. O.K. Qu'est-ce qu'on peut faire pour y  
18 arriver? Tu sais que quand tu vas avoir dix-huit  
19 (18) ans tu vas peut-être être à l'extérieur.  
20 Qu'est-ce qu'on peut faire? Est-ce qu'on peut  
21 commencer à mettre des sous tout de suite de côté,  
22 puis tout? C'est des choses qui auraient pu être  
23 faites, qui auraient pu être mises de l'avant, mais  
24 qui n'a pas été fait. Ou qu'on va faire parce que,  
25 je l'ai vécu un peu, vers les dix-sept ans et demi

1 (17 1/2). Quand t'es sur le bord d'avoir dix-huit  
2 (18) ans, là on va te dire : bien là, c'est l'heure  
3 de te créer un budget, puis tout, mais j'avais déjà  
4 deux-trois ans pour commencer ces responsabilités-  
5 là.

6 Mais autant de la part de la famille  
7 d'accueil, je crois que la famille d'accueil... les  
8 familles d'accueil et les centres d'accueil, les  
9 éducateurs auraient pu m'aider aussi à ce niveau-là  
10 parce que c'est une certaine forme d'éducation  
11 qu'on ne peut pas retrouver à l'école,  
12 malheureusement, puis qu'on a besoin, dont on  
13 s'attend des travailleurs sociaux ici ou des  
14 éducateurs ou les gens de famille d'accueil, puis  
15 j'ai peut-être pas eu cet accompagnement-là. Donc,  
16 peut-être que si on avait pris ces mesures-là de  
17 manière précaire dès un jeune âge, peut-être que ça  
18 aurait été suffisant pour que je puisse continuer  
19 mon cheminement, mais malheureusement je suis  
20 arrivé à mes dix-huit (18) ans avec très peu de  
21 ressources et il est arrivé ce qui devait arriver.

22 Q. **[34]** Merci beaucoup.

23 R. Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Ça va. On va poursuivre avec Lorraine Richard.

1 Mme LORRAINE RICHARD, commissaire :

2 Q. [35] Merci. Bonjour, Monsieur Darquenne.

3 R. Bonjour.

4 Q. [36] Bravo pour votre réussite, malgré tous les  
5 embûches que vous avez eus dans votre jeunesse,  
6 dans votre vie de jeune adulte. Vous avez fréquenté  
7 de nombreuses familles d'accueil. Et on sait qu'en  
8 cette période-ci, il manque grandement de familles  
9 d'accueil pour accueillir nos enfants au Québec qui  
10 en ont besoin. Est-ce que... je vais vous poser une  
11 question en premier. Est-ce que durant vos séjours  
12 en famille d'accueil vous aviez une travailleuse  
13 sociale, quelqu'un qui allait voir régulièrement  
14 dans cette famille d'accueil comment ça se passait  
15 avec vous? Est-ce que c'était une fois semaine?  
16 Est-ce qu'il y avait quelqu'un qui allait vous  
17 voir, comment ça se passait à la famille... il y  
18 avait-tu besoin de soutien?

19 R. Pour ma part, il y avait des visites mensuellement,  
20 mais j'avais au préalable un appel avec ma  
21 travailleuse sociale, qui me demandait comment ça  
22 allait. Puis en général, je disais que ça allait  
23 bien. Donc, elle me disait : « Bien on va skiper  
24 cette rencontre-là, on va se rencontrer le mois  
25 prochain ». Donc, comme je disais, quand ça allait

1 bien on ne venait pas nécessairement encadrer.  
2 C'était peut-être pas nécessaire. Puis c'est vrai  
3 que ça allait bien, je... donc peut-être que  
4 c'était pas nécessaire, mais peut-être que oui,  
5 parce que comme je disais au point précédent, on  
6 aurait peut-être pu m'aider à me créer un plan de  
7 vie. Donc, il a manqué de suivi à ce niveau-là puis  
8 au niveau des ressources et l'appui de la famille  
9 d'accueil, c'est... c'est frappant aussi. Je crois  
10 que si on avait pu avoir un atelier ou une  
11 rencontre avec la famille d'accueil pour créer ce  
12 fameux plan de vie, je crois que ça aurait pu se...  
13 se réaliser et peut-être se concrétiser, que  
14 j'aurais peut-être réussi à faire les choses plus  
15 tôt. Donc, au niveau du suivi je sais qu'il y a  
16 d'autres jeunes qui sont suivis à chaque semaine.  
17 J'en... il y en a qui sont suivis aux deux  
18 semaines, ça dépend. Moi, c'était aux deux ou trois  
19 mois.

20 Q. **[37]** Tu sembles être un jeune homme qui est... tu  
21 t'exprimes très bien, donc tu devais être capable  
22 auparavant aussi, dans ton très jeune âge, être  
23 capable d'exprimer tes besoins.

24 Q. **[38]** Tu sembles être un jeune homme qui est très  
25 bien, tu t'exprimes très bien. Donc, tu devais être

1 capable, auparavant aussi, dans ton très jeune âge,  
2 être capable d'exprimer tes besoins. Ce n'est pas  
3 tous les jeunes là qui peuvent avoir cette chance-  
4 là.

5 Malheureusement, il y en a qui sont dans  
6 des familles d'accueil. Tu dis : « Ce n'était pas  
7 super bien, mais ça se passait relativement bien.  
8 Je disais que je n'avais pas de problème, on ne  
9 venait pas me voir. » Mais tu donnais l'exemple de  
10 la belle maison...

11 R. Hum.

12 Q. **[39]** ... que tu as été, mais tu demeurais dans une  
13 chambre, dans le sous-sol...

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[40]** ... alors, dans quel état elle était. Bon...

16 R. Hum, hum.

17 Q. **[41]** Tu ne t'es pas trop avancé là-dessus, mais  
18 souvent on dit que, bon, il y a des familles  
19 d'accueil qui ne sont pas, disons, les meilleurs  
20 endroits où on pourrait envoyer des enfants là. Des  
21 fois, il peut y avoir des lacunes. Est-ce que tu es  
22 capable de nous dire, toi qui en as quand même  
23 fréquenté plusieurs, qu'est-ce qu'il faudrait que  
24 nous fassions pour faire en sorte qu'on aie plus de  
25 familles d'accueil qui veulent accueillir des

1 enfants parce que là, quand tu dis : « La DPJ, oui,  
2 tu restes avec une étiquette. » Mais quand tu dis  
3 que tu dis...

4 R. Hum.

5 Q. **[42]** ... que tu as fait des familles d'accueil,  
6 l'étiquette est là aussi. Mais qu'on puisse compter  
7 sur des bonnes familles d'accueil, qu'on en ait de  
8 plus en plus qui veulent être familles d'accueil,  
9 puis comment on les soutient aussi? Parce que ça  
10 peut arriver qu'avec la meilleure volonté de ces  
11 familles d'accueillir un enfant dans le besoin...

12 R. Hum, hum.

13 Q. **[43]** ... ils se sentent démunis parce que des fois  
14 c'est des enfants qui ont de multiples problèmes.  
15 Des fois, il faut aussi introduire, aussi, une  
16 façon de fonctionner avec les autres membres de la  
17 famille. Toi qui en a passé plusieurs familles  
18 d'accueil, qu'est-ce qu'il faudrait qu'on puisse  
19 faire pour les soutenir, puis en avoir davantage?  
20 Puis s'assurer que nos enfants vont dans des  
21 familles d'accueil qui répondent à leurs besoins  
22 aussi?

23 R. Oui... Oui. D'abord, la rencontre hebdomadaire,  
24 elle doit avoir lieu, selon moi, en tout temps.  
25 Elle a un certain encadrement des familles

1 d'accueil parce que moi, j'avais beau dire que tout  
2 allait bien, à l'âge de quatorze (14), quinze (15)  
3 ans, est-ce que c'est vrai? Oui ou non? On ne sait  
4 pas. Est-ce que je suis conscient réellement de si  
5 tout va bien? Est-ce que je vois qu'est-ce qui  
6 était mauvais, qu'est-ce qui était bien pour faire  
7 la distinction. Je n'avais pas encore tout à fait  
8 la maturité. Donc, je me souviens des fois d'avoir  
9 dit : Oui, oui, ça va bien, puis dans le fond, ça  
10 allait très mal là, mais ça allait bien pour moi.

11 Euh... donc, un support... Je sais que...  
12 sans nommer la région, mais j'ai assisté à une  
13 rencontre pour les gens qui voulaient devenir  
14 familles d'accueil parce que ça m'intriguait puis  
15 j'ai un couple d'amis qui veulent devenir famille  
16 d'accueil, qui sont dans le processus présentement.

17 Puis j'avais été marqué par le fait qu'il y  
18 avait une seule personne, dans une grande région,  
19 pour répondre à toutes les questions de toutes les  
20 familles d'accueil et soutenir les familles  
21 d'accueil, c'est très peu, une personne, par  
22 rapport au nombre de familles d'accueil qu'il y  
23 avait.

24 Donc, je sais qu'on parle souvent du manque  
25 de ressources, mais au moins un minimum de deux

1 personnes parce qu'une personne seule ne peut pas  
2 assurer le suivi pour plus d'une centaine de  
3 familles d'accueil, ça s'en vient impossible.

4 Est-ce qu'on pourrait donner des ateliers  
5 pour montrer aux jeunes comment s'éduquer parce que  
6 les familles d'accueil, souvent, vont être là pour  
7 encadrer le jeune, lui dire ne pas quoi faire, mais  
8 au niveau de l'éducation, il y a certaines lacunes.  
9 On ne donne pas de valeurs familiales, on ne dit  
10 pas comment faire un budget.

11 On ne te dit pas qu'est-ce qu'il faut que  
12 tu fasses, on te dit plutôt qu'est-ce qu'il ne faut  
13 pas que tu fasses : « Hey, Gabriel là, fais pas ça.  
14 Pourquoi tu as fait ça? » T'sais, on...

15 Puis moi, j'ai un exemple frappant qui,  
16 moi, m'a marqué énormément au niveau de ça. Je me  
17 souviens que j'étais en famille d'accueil, là où  
18 j'aimais être puis il y avait un jeune homme qui  
19 s'appelait Andrew. Puis Andrew était placé pour des  
20 mesures en vertu de la Loi sur la protection de la  
21 jeunesse. Il voulait retourner chez ses parents  
22 puis on lui a dit non.

23 Andrew s'est mis à se désorganiser. En bons  
24 termes là, il s'est mis à « péter une coche ».  
25 Andrew là, ce n'était pas un mauvais petit jeune



1 homme là, il avait onze (11) ou douze (12) ans, à  
2 ce moment-là, il avait besoin d'aide, il avait  
3 besoin qu'on le supporte, autant la famille  
4 d'accueil que son intervenant social.

5 Par contre, à la place de lui donner  
6 certaines ressources ou de l'aide, on l'a mis en  
7 Centre d'accueil fermé. Et Andrew n'étant pas  
8 capable de supporter le fait, s'est suicidé en  
9 Centre d'accueil fermé.

10 Puis ça, pour moi, c'est quelque chose qui  
11 ne devrait jamais arriver. Il y avait une situation  
12 d'alarme, on le voyait, puis il n'y a pas de  
13 ressource qui a été donné à ce jeune-là quand  
14 manifestement il en avait de besoin. Il est allé  
15 avec l'option fatale, mais on aurait pu l'aider  
16 s'il y avait eu un suivi régulier de la part de  
17 l'éducateur, des travailleurs sociaux.

18 Donc, en ce sens-là, l'encadrement puis les  
19 rencontres régulières sont, pour moi, importantes.  
20 On ne peut pas « skipper » parce que ce jeune-là  
21 avait besoin peut-être qu'on le rencontre à chaque  
22 semaine si nécessaire. Euh... on ne peut jamais  
23 savoir que ça, ça peut arriver, mais... mais pour  
24 moi, ça, c'est une situation qui m'a beaucoup  
25 marqué et à laquelle je vais toujours resté

1           bouleversé parce que je l'aimais beaucoup le petit  
2           Andrew, t'sais.

3       Q. **[44]** Tu as parlé, tantôt, d'une famille qui est  
4           pour toi, avait été quand même très importante où  
5           tu étais bien dans cette famille d'accueil, mais  
6           comme... Bon, tu étais rendu, je pense, à seize  
7           (16) ans...

8       R. Oui.

9       Q. **[45]** ... il fallait que tu quittes l'endroit pour  
10           une nouvelle famille d'accueil ou tout dépendant de  
11           ton comportement, où on pouvait te placer. On dit  
12           souvent que des jeunes enfants, ils ont besoin d'un  
13           modèle.

14      R. Hum.

15      Q. **[46]** Quel qu'il soit, il faut avoir un modèle dans  
16           sa vie. Est-ce que tu penses que si on t'avais  
17           permis de rester dans cette famille d'accueil, ces  
18           gens-là auraient pu te soutenir plus que le réseau  
19           t'a soutenu par rapport à l'atteinte de l'âge  
20           adulte? Par rapport à tes dix-huit (18) ans? Ou tu  
21           t'es retrouvé...

22      R. Hum.

23      Q. **[47]** ... complètement démunie à ce qui t'attendait.  
24           Tu t'es retrouvé dans la rue. Si tu avais pu rester  
25           dans cette famille-là, est-ce qu'elle pouvait être

1 un modèle pour toi? Est-ce qu'elle pouvait te  
2 soutenir? Si on avait accepté que tu demeures à cet  
3 endroit?

4 R. Absolument. Moi, on ne m'a pas demandé mon avis. Un  
5 jour, on arrive : « Gabriel, tu quittes ». O.K.,  
6 mais l'homme en tant que tel qui s'occupait de moi  
7 là, c'était pour moi un mentor. C'est quelqu'un qui  
8 travaille dans les organismes publics aujourd'hui,  
9 qui aide les gens, qui a une belle mission de vie,  
10 c'est un sportif. On se rejoignait sur beaucoup de  
11 points, moi et lui.

12 Donc, j'ai trouvé ça dommage que j'ai dû  
13 quitter. Puis en effet, si j'avais continué chez  
14 eux, je crois que cette personne significative  
15 aurait pu m'aider puis je n'aurais peut-être pas eu  
16 des embûches. Puis moi, en fait, j'espérais rester  
17 là-bas, au moins jusqu'à mes dix-huit (18) ans  
18 parce qu'on venait de me dire : « Ah, tu es placé  
19 jusqu'à la majorité. »

20 Q. **[48]** Hum, hum.

21 R. Bon, bien, dans ma tête, je vais être dans cette  
22 famille-là jusqu'à ma majorité, puis si tout va  
23 bien, peut-être après les dix-huit (18) ans un peu  
24 aussi, t'sais, parce que quand on est placé, c'est  
25 ça qu'on espère dans les faits. On n'a pas envie de

1 se ramasser dehors à nos dix-huit (18) ans, puis  
2 voler de nos propres ailes. Je n'avais pas la  
3 maturité pour voler de mes propres ailes moi, à  
4 dix-huit (18) ans.

5           Donc, oui, ça aurait pu changer. Il y en a  
6 des familles d'accueil qui continuent à garder les  
7 jeunes après leurs dix-huit (18) ans. J'en ai vu,  
8 j'en ai entendu, j'en ai connu puis... mais il faut  
9 leur donner des outils aussi pour qu'eux... qu'ils  
10 veulent faire, donc...

11 Q. **[49]** Merci. Merci beaucoup Gabriel, puis j'espère  
12 que tu feras un très bon avocat. Je n'en doute même  
13 pas...

14 R. Merci.

15 Q. **[50]** ... et bonne continuation dans ta vie. Merci.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci. Alors, on continue avec Gilles Fortin.

18 M. GILLES FORTIN, commissaire :

19 Bonjour Gabriel. Merci d'être là, merci de nous  
20 parler aussi ouvertement de ton histoire qui n'est  
21 sûrement pas très facile par moment. Je vais  
22 continuer un peu sur la lignée de ma collègue,  
23 Lorraine.

24 Q. **[51]** Vous savez peut-être que jusqu'en quatre-  
25 vingt-quatorze (1994), la Loi sur la protection de

1 la jeunesse s'étendait jusqu'aux jeunes de la  
2 naissance à vingt et un (21) ans.

3           Compte tenu de ce qui s'est passé pour vous  
4 là, autour des dix-huit (18) ans, est-ce que vous  
5 pensez qu'on devrait revenir à cette forme-là? Ou  
6 est-ce que ça serait une meilleure façon d'assurer  
7 la continuité? Ou si c'est d'autres alternatives  
8 que vous pensez qui devraient être mises en place?  
9 D'autres façons de faire?

10 R. Je crois que ça serait une bonne initiative de  
11 restaurer l'appui au-delà des dix-huit (18) ans.  
12 Comme je le disais, moi, à dix-huit (18) ans, je  
13 n'avais pas la maturité pour voler de mes propres  
14 ailes et je n'avais pas les outils non plus.

15           Donc, je ne dis pas que l'accompagnement  
16 obligatoire pour tous les jeunes devrait aller  
17 jusqu'à l'âge de vingt et un (21) ans. Par contre,  
18 il y en a certains qui vont être dans le besoin. Il  
19 y en a qui vont avoir plus de difficultés. Il y en  
20 a qui ont besoin d'autres ressources.

21           Moi, comme je le disais, les appartements  
22 supervisés, j'aurais vraiment voulu bénéficier de  
23 cette ressource-là au-delà de mes dix-huit (18) ans  
24 quand je savais que j'allais encore au Cégep puis  
25 que je voulais aller à l'Université. En ce sens-là,

1 aussi, il faut réconcilier ça avec le fait que pas  
2 tous les jeunes ont envie d'être suivis après dix-  
3 huit (18) ans, non plus. La plupart des jeunes sont  
4 comme : « Ah! J'ai hâte que ça finisse, mon  
5 placement puis j'ai hâte de ne plus en avoir de  
6 travailleurs sociaux.

7 Mais ceux qui en ont encore de besoin puis  
8 qui expriment le besoin, en ce sens-là, on devrait  
9 les consulter sur ce qu'ils veulent. Je crois que  
10 l'appui, au-delà des vingt et un (21) ans pourrait  
11 se prolonger et serait nécessaire pour ces  
12 personnes-là. Dans mon cas, moi, ça l'aurait été.  
13 Et il y en a beaucoup d'autres cas dans lesquels ça  
14 aurait pu être nécessaire.

15 Donc, ça pourrait être l'hébergement en  
16 familles d'accueil. Ça pourrait être le suivi  
17 social, un psychoéducateur, plusieurs alternatives.  
18 Mais oui, je crois que ça pourrait s'étendre au-  
19 delà des vingt et un (21) ans, certainement...  
20 euh... au-delà des dix-huit (18) ans, excusez-moi,  
21 certainement, oui.

22 Q. [52] Vous terminez le programme de Baccalauréat en  
23 Droit. J'aimerais ça entendre vos commentaires sur  
24 comment les besoins des jeunes ou les lois  
25 afférentes aux jeunes sont représentées dans le

1 curriculum? Est-ce que ça vous apparaît suffisant?  
2 Adéquat? Avez-vous une opinion là-dessus? Comment  
3 est-ce que... Est-ce qu'on vous a parlé de la Loi  
4 sur la protection de la jeunesse? Est-ce qu'on vous  
5 a parlé de la problématique des jeunes en  
6 difficulté?

7 R. À l'école.

8 Q. **[53]** À l'Université, au Cégep.

9 R. Oui... oui, oui.

10 Q. **[54]** Durant tout votre programme.

11 R. Durant tout mon programme, oui, certainement, et  
12 j'ai fait... Moi, j'ai pris un cours à option qui  
13 est le cours de Droit de l'enfance parce  
14 qu'évidemment, c'est vers ça que je veux  
15 m'orienter. Puis j'ai pu prendre connaissance des  
16 dispositions de base de la LPJ, LSJPA, et la  
17 convention relative aux droits de l'enfant ou  
18 d'autres législations internationales, nationales.

19 Donc, oui, on en prend connaissance. Par  
20 contre, dans le programme de base, ce n'est pas  
21 quelque chose d'obligatoire, ce n'est pas quelque  
22 chose qui est enseignée ni même en droit de la  
23 famille, qui lui, est un cours obligatoire là.

24 Donc, quand on regarde le Code civil, il y  
25 a un livre sur la famille puis il y a un livre sur

1 les personnes puis on va voir, admettons, la notion  
2 de l'intérêt de l'enfant là, qui est l'article 33  
3 du Code civil du Québec. On va voir certaines  
4 choses plus relativement à l'adoption ou la  
5 tutelle, la curatelle, le majeur inapte, d'autres  
6 choses comme ça, mais on ne voit pas les  
7 dispositions spécifiquement de la Loi sur la  
8 protection de la jeunesse ni dans la Loi sur le  
9 système de justice pénale pour adolescents. On en  
10 voit, peut-être, une très petite partie en droit  
11 criminel là, le premier cours de droit criminel est  
12 obligatoire, droit pénal, mais pas le deuxième.  
13 Puis on ne voit pas ça nécessairement là-dedans,  
14 non.

15 Q. **[55]** Si vous étiez directeur des études, est-ce que  
16 vous changeriez ça?

17 R. Moi, c'est sûr que je mettrais le cours de droit de  
18 l'enfance obligatoire là.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Ça va, merci.

21 M. GILLES FORTIN, commissaire :

22 Q. **[56]** Juste un dernier point. Vous avez changé  
23 beaucoup de places. O.K., j'ai compris qu'on ne  
24 vous consultait pas. Est-ce qu'on ne vous  
25 consultait pas ou on ne vous écoutait pas?



1 R. On ne me consultait pas et on ne m'écoutait pas.  
2 Quand les mesures sont prises, c'est pris au-delà  
3 de ce que l'enfant. Quand, admettons, j'étais à  
4 Joliette aussi puis qu'on m'a transféré vers  
5 Longueuil, on m'a dit : « Il y a une place à  
6 Longueuil, tu bouges à Longueuil. » O.K., c'est  
7 quoi l'unité? Qu'est-ce qui se passe là-bas? Non,  
8 tu bouges à Longueuil, c'est là, il y a une place,  
9 tu transfères. Tu n'es pas consulté puis tu n'es  
10 pas écouté.

11 M. GILLES FORTIN, commissaire :

12 Merci.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Merci. On poursuit avec Jean-Simon Gosselin.

15 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

16 Q. [57] Oui, merci. Pour rester un peu dans la même  
17 veine puis profiter de vos intérêts et de votre  
18 formation en Droit, vous avez dû être une  
19 situation... vous avez dû passer devant le Tribunal  
20 ou la Cour du Québec? Oui ou non?

21 R. Oui, oui, très souvent.

22 Q. [58] Oui, bon, alors, avez-vous été écouté à cet  
23 endroit-là? Parlez-nous un peu du rôle des acteurs.  
24 Comment vous avez trouvé ça, cette expérience-là de  
25 la judiciarisation de votre situation?

1 R. C'est une étape très difficile pour un jeune. En  
2 tout cas, pour moi, c'était difficile parce que ce  
3 n'est pas une institution avec laquelle tu es  
4 familier, la procédure, la manière de faire. Puis à  
5 ce moment-là, moi, quand j'étais jeune, très, très  
6 peu de ressources, mais encore aujourd'hui,  
7 existaient pour accommoder le jeune, écouter le  
8 jeune ou ne serait-ce que « déstresser le jeune »,  
9 entre guillemets là.

10 Aujourd'hui, on voit quelque chose que moi,  
11 j'apprécie beaucoup, c'est l'accompagnement d'un  
12 chien. Les jeunes qui sont trop stressés ont le  
13 droit d'avoir un chien pour les accompagner en  
14 salle de cours. Il y aurait possibilité d'avoir  
15 d'autres mesures aussi comme la visioconférence où  
16 le jeune qui pourrait aller voir le juge, en  
17 arrière. Ça s'est déjà vu ou un juge qui est pas  
18 togé. Ça, pour un jeune, c'est beaucoup moins  
19 stressant.

20 Par contre, le formalisme en tant que tel,  
21 était assez stressant pour moi... Et je sais que  
22 les travailleurs sociaux, aussi, parfois, vont  
23 emmener les jeunes en salle d'audience pour leur  
24 présenter : « Voici, comment ça va se dérouler.  
25 Nous, on va être là, t'sais. Le travailleur social

1 et l'avocate de la DPJ, ton avocat à toi. » Parfois  
2 il y a l'avocat des parents, l'avocat de la famille  
3 d'accueil, l'avocat...

4 Des fois, ça ne finit plus. C'est tellement  
5 une grosse procédure que parfois ça peut être  
6 inquiétant, mais peut-être qu'il y a quelques  
7 mesures qui pourraient être prises ou même des  
8 salles adaptées pour les jeunes parce qu'il n'y en  
9 n'a pas beaucoup, présentement, ou pas, une salle  
10 avec des livres, une salle avec des toutous, une  
11 salle avec des jouets. Tout simplement, un minimum  
12 d'accommodements, il n'y en a pas présentement pour  
13 les jeunes.

14 Dans ce sens-là, ça devient que... c'était  
15 quelque chose, pour moi, de très stressant puis je  
16 manquais l'école pour aller là, puis je ne  
17 comprenais pas trop ce qui se passait, mais je  
18 savais qu'on allait me dire : « Bon, bien,  
19 aujourd'hui, tu vas être déplacé à telle place puis  
20 tu es placé pour un an. » ou « Tu es placé jusqu'à  
21 majorité. »

22 Moi, je me souviens là, c'était un désastre  
23 dans ma tête quand on m'a dit que je devais être  
24 placé jusqu'à la majorité. Je ne voulais pas  
25 l'accepter même si aujourd'hui, je suis très

1 conscient que c'était la meilleure solution pour  
2 moi. Je ne sais pas, il y a peut-être certaines  
3 mesures qui pourraient être prises pour  
4 l'accompagnement de l'enfant là.

5 Q. **[59]** Avez-vous témoigné?

6 R. Je me souviens mal si j'ai témoigné ou pas, mais à  
7 mon souvenir, j'ai peut-être dit quelques mots,  
8 mais je ne me souviens pas très bien.

9 Q. **[60]** Puis votre avocat a-t-il parlé pour vous?

10 R. Oui... oui. Oui, oui, l'avocate que j'avais à ce  
11 moment-là, je me souviens c'est qui. Je me souviens  
12 que j'avais une belle relation avec elle puis  
13 qu'elle semblait quand même attentive à mes  
14 besoins.

15 Puis je le vois présentement parce que j'ai  
16 l'occasion de travailler auprès des jeunes. Puis  
17 les avocats sont quand même présents. Ils  
18 demandent, je crois, les bonnes questions puis  
19 tout, mais les avocats ne sont pas nécessairement  
20 formés pour familiariser le jeune puis le  
21 déstresser. Eux aussi, ils ont beaucoup de dossiers  
22 à traiter comme les travailleurs sociaux. Donc, il  
23 faudrait prendre un petit plus de temps avec les  
24 jeunes, parfois.

25

1 M. JEAN-SIMON GOSSELIN, commissaire :

2 Merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci. Hélène David.

5 Mme HÉLÈNE DAVID, commissaire :

6 Q. **[61]** Je vais vous appeler Monsieur Darquenne parce  
7 que je pense que vous méritez cette appellation,  
8 vous êtes un grand monsieur.

9 R. Merci.

10 Q. **[62]** Puis je vais vous vouvoyer parce que vraiment,  
11 vous êtes impressionnant. Comme on dit, une vieille  
12 âme, quelqu'un qui, peut-être, ne parle pas  
13 beaucoup, mais qui réfléchit énormément. Et j'ai  
14 écrit quand vous dites : « Ça m'a marqué  
15 énormément », on se demande combien de choses vous  
16 ont marqué dans votre vie, mais il doit y avoir, ce  
17 qu'on appelle, tout un précipité dans le fond du  
18 verre là, de choses qui vous ont marqué.

19 Puis ma question, on ne la pose peut-être  
20 pas assez souvent. C'est que là, vous avez vingt-  
21 sept (27) ans, je crois? Ou vingt-six?

22 R. Oui, vingt-sept (27) ans, oui.

23 Q. **[63]** Vingt-sept (27) ans avec une vie, mon Dieu,  
24 plus... peut-être plus mouvementée que ce que nous,  
25 on a vécu jusqu'à un vénérable âge, pour toutes

1 sortes de raisons. Et la question qui me préoccupe,  
2 puis vous n'êtes pas obligé d'y répondre, mais  
3 c'est parce qu'on parle beaucoup d'études  
4 longitudinales...

5 R. Hum.

6 Q. **[64]** ... puis il faut suivre jusqu'à quarante (40)  
7 ans, à cinquante (50) ans, puis voir... Puis c'est  
8 vrai aussi, mais là on a quelqu'un devant nous qui  
9 a vingt-sept (27) ans ou vingt-six (26) ans et qui  
10 va finir son Droit et donc, qui veut pratiquer. Et  
11 c'est tout à votre honneur de redonner... Enfin...  
12 de redonner ou d'essayer de changer le monde de la  
13 jeunesse.

14 Qu'est-ce qui vous a... Qu'est-ce que reste  
15 dans ce précipité puis en quoi, maintenant, à l'âge  
16 que vous avez, vous trouvez... vous regardez  
17 dehors, vous vous levez le matin, vous allez  
18 étudier. Qu'est-ce qui vous donne la force? Qu'est-  
19 ce qui reste de toute cette histoire-là? Ou bien,  
20 vous êtes complètement axé vers l'avenir puis ça  
21 n'a pas laissé de traces ou...

22 R. Ça a laissé des traces marquantes... Il y a encore  
23 beaucoup... je fais encore beaucoup d'erreurs ne  
24 serait-ce que dans mes relations amicales ou  
25 amoureuses. Il y a eu certains manquements puis je

1 le vois que, des fois, je ne réagis pas comme,  
2 peut-être, toute personne réagirait.

3 Par contre, je me concentre beaucoup plus  
4 sur l'avenir qui, pour moi, est important. Et je  
5 souhaite plus que tout pouvoir aider les jeunes qui  
6 vont être dans la même situation que moi j'ai été.  
7 Puis ça, pour moi, c'est une mission de vie que...

8 J'ai toujours su que je voulais faire du  
9 Droit, mais quand j'ai fait le cours de Droit de  
10 l'enfance, j'ai su que c'était du Droit de  
11 l'enfance que je voulais faire, que les jeunes  
12 avaient besoin d'aide puis que mes connaissances et  
13 mes compétences que j'avais acquises malgré tout,  
14 sur le tard, ou avec des événements moins joyeux,  
15 allaient faire de moi quelqu'un de meilleur,  
16 meilleur pour les enfants.

17 Puis c'est surtout là-dessus que je me  
18 concentre. Donc, c'est sûr, qu'il y a des  
19 événements du passé qui m'ont marqué puis qui me  
20 laissent encore aujourd'hui une personne un peu  
21 spéciale, parfois, peut-être. Je suis différent,  
22 mais ça a certainement créé des forces, puis ces  
23 forces-là, je veux les mettre à profit, donc...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Merci. Monsieur Rivard.

1 M. MICHEL RIVARD, commissaire :

2 Q. [65] Moi, je vais vous appeler « Monsieur », mais  
3 j'ai hâte de vous appeler « Maître Darquenne ».  
4 Puis vous allez voir, c'est une belle profession  
5 là. Comme on le disait à l'époque où j'étais  
6 étudiant : « Ça mène à tout pourvu qu'on en  
7 sorte. » Alors, ça mène à tout, je peux vous le  
8 dire, on en reparlera après les audiences.

9 J'ai une question, justement, en Droit. Au  
10 niveau de la Loi sur la protection de la jeunesse,  
11 actuelle là. Peut-être qu'on aura des  
12 recommandations ou des changements éventuels, je ne  
13 sais trop, mais vous là, vous la connaissez quand  
14 même cette Loi-là. Est-ce qu'il y a... vous  
15 dites : « Hum, si j'étais législateur, moi, je  
16 proposerais telles choses. » Puis après ça, j'ai  
17 une question sur l'école, mais on va commencer par  
18 ça.

19 R. Euh... Moi, la chose importante... Dans la Loi  
20 que... puis j'ai fait un peu de recherche là-dessus  
21 là, ça serait de venir clarifier la notion de  
22 l'intérêt de l'enfant. L'intérêt de l'enfant est la  
23 prémisse même de toute décision qui est prise par  
24 tous les intervenants, par tout le monde.

25 Donc, de mes recherches, j'ai vu l'intérêt



1 de l'enfant se retrouver vingt-huit (28) fois dans  
2 la Loi sur la protection de la jeunesse.

3 Q. **[66]** Je ne savais pas ça. Je savais que c'était  
4 beaucoup, mais vingt-huit (28), je ne savais pas.

5 R. On la retrouve, comme je l'ai dit aussi, donc c'est  
6 l'article 3 de la Loi sur la protection de la  
7 jeunesse...

8 Q. **[67]** Oui.

9 R. ... l'article 33 du Code civil du Québec...

10 Q. **[68]** Oui.

11 R. ... qui sont repris exactement de la même manière.

12 Q. **[69]** Oui.

13 R. Puis on dit... puis on fait notamment référence que  
14 doivent être pris en considération, ces besoins  
15 physiques, moraux, intellectuels, psychologiques,  
16 et caetera, mais on ne donne pas de définition de  
17 qu'est-ce que c'est ça. Puis en ce sens-là, ça  
18 revient toujours au Tribunal de choisir qu'est-ce  
19 qui est dans l'intérêt de l'enfant ou pas, ce qui,  
20 parfois, mène à certaines problématiques parce que  
21 les décisions des tribunaux ne seront pas unanimes  
22 sur des situations similaires et tout.

23 Donc, de venir développer l'intérêt de  
24 l'enfant... puis l'article premier donne plusieurs  
25 définitions, donc on pourrait venir insérer ça,

1           notamment en voulant dire : « Voici à quoi ça  
2           ressemble des besoins moraux pour un enfant. Voici  
3           à quoi ça ressemble en fonction de son âge, en  
4           fonction de sa santé.

5                        On pense beaucoup à ceux qui ont des  
6           troubles de santé mentale maintenant. Par exemple,  
7           aussi, il existe du côté des adultes, des tribunaux  
8           en santé mentale, mais il n'en existe pas encore,  
9           pour le moment, en jeunesse. Est-ce que ça serait  
10          dans l'intérêt de l'enfant d'en créer? Oui,  
11          certainement.

12                       Donc, venir développer la notion de  
13          l'intérêt de l'enfant. Puis quand je regarde, comme  
14          je vous le dis, l'intérêt de l'enfant était  
15          important pour moi, les observations du comité des  
16          droits de l'enfant des Nations-Unies est venu  
17          reprocher directement au Canada de venir définir  
18          l'intérêt de l'enfant dans les mesures  
19          administratives, législatives et autres mesures.  
20          Donc, pour moi, de venir définir ça, ça serait,  
21          selon moi, ce qui est le plus important.

22          Q. [70] Excellente réponse. Alors, j'ai une autre  
23          question. Là, c'est plus sur votre enfance. Vous  
24          avez dit : « Au primaire, à deux reprises, j'ai été  
25          mis à la porte de l'école puis tout ça. » Donc,

1 vous deviez être un petit tannant, troubles de  
2 comportement là, en tout respect, comme on dit,  
3 mais est-ce qu'il y a eu des services? Est-ce qu'on  
4 aurait pu vous offrir des services? Est-ce qu'on  
5 vous a offert des services, à cette époque-là, pour  
6 essayer de faire en sorte que ça aille un peu mieux  
7 puis vous appuyer puis appuyer vos parents?

8 R. À ce moment-là, non. Je sais qu'à la première école  
9 où j'étais avant, il y avait un psychoéducateur,  
10 j'ai rencontré le psychoéducateur, mais à la  
11 deuxième, il n'y en avait pas. Donc, je n'avais pas  
12 de suivi scolaire, puis la travailleuse sociale, je  
13 ne pourrais même pas dire c'était qui, à ce moment-  
14 là, puis qu'est-ce qu'elle faisait ou si elle  
15 venait sur une base régulière, mais je ne me  
16 souviens pas d'avoir reçu de services particuliers  
17 à ce moment-là, non.

18 Q. [71] Il y a un manque à ce niveau-là, là? Selon  
19 vous, là?

20 R. Oui... oui.

21 Q. [72] Aviez-vous un plan d'intervention?

22 R. Non, pas à ma connaissance, non, parce que je  
23 n'avais pas vraiment passé devant les tribunaux.  
24 C'est vraiment juste quand j'ai été placé. Donc, je  
25 sais que... Et puis, quand je regarde, ça j'ai pu

1 le déterminer quand j'ai eu fait la lecture de mes  
2 rapports, à l'âge de dix-huit (18) ans, comme quoi  
3 que j'ai été pris en charge en quatre-vingt-dix-  
4 neuf (1999), mais je n'ai pas plus de réponses puis  
5 les rapports ne répondent pas, non plus, à ces  
6 questions-là. Donc, honnêtement, je m'en souviens  
7 peu, puis je ne pense pas, non, qu'il y ait eu des  
8 ressources à ce moment-là, non.

9 M. MICHEL RIVARD, commissaire :

10 Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 André Lebon.

13 M. ANDRÉ LEBON, commissaire :

14 Je regarde le cadran, ça ressemble plus au mot de  
15 la fin, mais alors je vais faire un commentaire  
16 parce que j'apprécie la façon dont tu as témoigné  
17 et tu as touché des, je dirais, des enjeux  
18 sensibles en l'exprimant fort bien.

19 En fait là, je pense... tu as très bien  
20 expliqué qu'est-ce qui aurait pu t'aider à la  
21 sortie, à dix-huit (18) ans, mais tu as aussi dit  
22 des choses sur ton parcours en disant que... qui  
23 nous ont fait voir que ta voix n'avait pas été  
24 entendue.

25 Puis, écoute, à l'âge que tu avais là,

1           notamment par rapport à ton choix de familles  
2           d'accueil, tu aurais très bien pu prendre une  
3           parole...

4   R. Hum, hum.

5   Q. **[73]** ... que je comprends, que le système n'avait  
6           pas de place pour te donner cette parole-là. Ça  
7           fait que nous autres, je pense, qu'on va devoir  
8           analyser qu'est-ce qui fait... Je ne pense pas que  
9           c'est une question d'intention d'intervenants.  
10          Alors, qu'est-ce qui fait qu'on « skipe » une  
11          rencontre parce qu'on a trop de pression parce  
12          qu'il y a une condition de travail, des règles  
13          syndicales. C'est qu'est-ce qui fait que cette  
14          parole-là, systématiquement, n'est pas donnée?

15                 Alors... puis tu as été très clair là-  
16          dedans, sans hostilité. Mais écoute, moi, je trouve  
17          qu'on a eu des rendez-vous ratés avec toi comme  
18          système...

19   R. Hum, hum.

20   Q. **[74]** ... puis tu n'es pas le seul. Ça fait que là,  
21          moi, je pense qu'on a une obligation de creuser  
22          qu'est-ce qui fait que... puis tu n'es pas le  
23          premier à le dire, mais tu le dis avec une  
24          éloquence telle qu'on enregistre.

25                 Ça fait que je te dis : Ton passage n'aura

1 pas été vain. Tu vas poursuivre ta carrière en  
2 rendant service, mais tu auras aussi pris la voix  
3 au nom de ceux qui ne l'on pas prise. Merci.

4 R. Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Jean-Marc Potvin.

7 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

8 Q. **[75]** Peut-être une petite question rapide parce que  
9 le temps passe vite. Ce qui me préoccupe...

10 D'abord, merci pour votre témoignage. Ce qui me  
11 préoccupe beaucoup, beaucoup, c'est que dès l'âge  
12 de huit ans, les problèmes sont apparus puis  
13 c'était relié à la séparation de vos parents. Et à  
14 dix (10) ans, dans le fond, la Protection de la  
15 jeunesse est entrée dans votre vie puis ça s'est  
16 terminé à dix-huit (18) ans.

17 Les questions de ma collègue, Danielle  
18 Tremblay, étaient pour voir comment on pourrait  
19 infléchir une trajectoire comme ça parce que vous  
20 étiez un jeune garçon avec beaucoup, beaucoup de  
21 potentiel, des difficultés de comportement...

22 R. Hum, hum.

23 Q. **[76]** ... mais surtout une grande souffrance reliée  
24 à la séparation de vos parents. Ça fait que ma  
25 question précise là c'est que : au-delà d'avoir

1 travaillé avec vous sur vos troubles de  
2 comportement, est-ce qu'on vous a offert un soutien  
3 psychologique relié à cette détresse-là  
4 qu'engendrait la séparation de vos parents?

5 R. Non. Non, je n'ai pas eu personne qui est venue  
6 m'aider à ce niveau-là, à l'âge de huit ans. J'ai  
7 eu du support des travailleurs sociaux et  
8 éducateurs, comme je l'ai dit, par la suite, mais  
9 surtout une fois que j'ai été placé, mais pas à  
10 l'âge de huit ans.

11 Q. **[77]** Puis dans votre parcours de services, à partir  
12 de l'âge de dix (10) ans, est-ce qu'on vous a  
13 offert ce soutien psychologique relié à ce que vous  
14 aviez vécu dans le contexte de la séparation de vos  
15 parents?

16 R. Non plus, j'ai dû, au delà de mes dix-huit (18)  
17 ans, rencontrer... Vers l'âge de vingt (20), vingt  
18 et un (21) ans, quand je voyais que certains  
19 problèmes se perpétuaient chez moi puis que j'avais  
20 envie de changer ou de passer à une autre étape,  
21 j'ai dû aller consulter certaines ressources et  
22 tout parce que je n'avais pas eu, peut-être, accès  
23 à ces ressources-là lors de mon hébergement.

24 Q. **[78]** O.K. Et est-ce que ça vous aurait été utile,  
25 lors de votre hébergement, de pouvoir parler de ce

1 que vous aviez vécu dans ce contexte-là?

2 R. Absolument. Certains problèmes sur lesquels... puis  
3 je me souviens, quand je suis allé rencontrer le  
4 psychologue, j'ai réussi à mettre le point sur ce  
5 qui faisait mal, ce pourquoi j'agissais comme ça,  
6 ce pourquoi j'avais eu des problèmes de  
7 comportement. Puis j'aurais voulu le comprendre,  
8 peut-être, à un plus jeune âge, puis peut-être que  
9 ça m'aurait aidé à travailler davantage sur moi-  
10 même plus tôt, mais j'ai fait le travail un peu sur  
11 le tard, mais... mais oui, mais...

12 M. JEAN-MARC POTVIN, commissaire :

13 Merci beaucoup.

14 R. Merci.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Merci infiniment. Je reprends un peu la question la  
17 question de Jean-Marc Potvin. Ça me fait penser à  
18 des jeunes qui nous ont dit : « Ils regardaient les  
19 problèmes, mais il n'y a personne qui a regardé mon  
20 histoire. »

21 R. Hum.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 De façon globale. Alors, c'est ce que je retiens.  
24 Et Hélène David vous a dit : « Bon, ça laisse des  
25 traces, vous êtes différent. » Puis gardez cette



1 différence-là, vous êtes un être extraordinaire,  
2 d'un calme et d'une force qu'on sent. Vous avez  
3 choisi de travailler en Droit avec des enfants.

4 Vous voulez défendre les droits des enfants  
5 de tous les âges, et ils vont avoir confiance en  
6 vous, j'en suis sûre. Alors, c'est dans deux mois,  
7 on peut déjà vous appeler Maître Darquenne. Merci  
8 infiniment pour votre passage. Merci beaucoup.

9 R. Merci... merci beaucoup.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Alors, on ajourne, merci.

12

13 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

14

---

1        SERMENT D'OFFICE

2

3        Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **ODETTE GAGNON**,  
4        sténographes officielles, dûment assermentées,  
5        certifions sous notre serment d'office que les  
6        pages qui précèdent sont et contiennent la  
7        transcription fidèle et exacte des notes  
8        recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,  
9        le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
10        qualité dudit enregistrement, le tout, conformément  
11        à la Loi.

12        Et nous avons signé,

13

14

15

16

---

17        **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

---

24        **ODETTE GAGNON**